

GUIDE D'UTILISATION

CYCLADES 43



Bienvenue à bord

Madame, Monsieur,

Vous venez de prendre livraison de votre nouveau BENETEAU, et nous vous remercions de la confiance témoignée par l'acquisition d'un bateau de notre marque.

Un BENETEAU est fait pour durer : chaque bateau est l'objet de soins attentifs dans les moindres détails, depuis sa conception jusqu'à sa mise à l'eau, afin de vous apporter durant de nombreuses années les joies que vous en attendez.

Ce guide d'utilisation a été réalisé pour vous aider à utiliser votre bateau en sécurité et avec plaisir. Il contient des détails sur le bateau, les équipements fournis ou installés, ses systèmes et les informations sur leur utilisation. Certains des équipements cités dans ce guide sont optionnels. Votre concessionnaire BENETEAU saura vous conseiller et vous aider pour l'utilisation et l'entretien de votre bateau.

**Lisez attentivement ce guide d'utilisation et familiarisez-vous avec votre bateau avant de l'utiliser.
Mieux vous le connaîtrez et plus vous prendrez de plaisir à sa barre.**

La mer est une source d'enseignement sans pareil. La prudence, basée sur une bonne connaissance de ses propres limites et de celles de son bateau est l'apanage du marin accompli.

Ce guide d'utilisation n'est pas un cours sur la sécurité en navigation ou sur le sens marin. S'il s'agit de votre premier bateau ou si vous en avez changé pour un type de bateau avec lequel vous n'êtes pas familiarisé, pour votre confort et votre sécurité, assurez-vous d'acquérir une expérience sur sa manœuvre et son utilisation avant d'en prendre les commandes. Votre revendeur, votre fédération nationale de voile ou de motonautisme ou votre yacht club seront heureux de vous informer sur les écoles de navigation ou les instructeurs compétents de la région.

**Assurez-vous que les conditions de vent et de mer prévues correspondent à la catégorie de conception de votre bateau, et que vous-même et votre équipage êtes capables de manœuvrer le bateau dans ces conditions.
N'oubliez pas de toujours consulter les prévisions météorologiques avant de prendre la mer.**

Notes préliminaires

Les usagers de ce bateau sont avisés que :

■ Ce guide d'utilisation n'est pas un guide détaillé d'entretien ou de réparation. En cas de difficulté n'hésitez pas à faire appel à votre concessionnaire BENETEAU. Utilisez toujours les services d'un professionnel expérimenté pour le montage d'accessoires, l'entretien ou les modifications du bateau.

■ Les modifications pouvant affecter les caractéristiques de sécurité du bateau doivent être évaluées, exécutées, et documentées par des personnes compétentes. Tout changement dans la disposition des masses à bord (addition d'un radar, modification du mât, changement de moteur, etc.) peut affecter la stabilité, l'assiette et les performances de votre bateau. Les chantiers BENETEAU ne peuvent être tenus pour responsables de modifications qu'ils n'auraient pas approuvées.

■ Dans de nombreux pays, un permis de conduire, une autorisation ou une formation sont demandés. Assurez-vous d'avoir cette autorisation légale avant d'utiliser le bateau.

■ Le bateau ne doit pas être chargé au-delà de la charge maximale recommandée par le constructeur, notamment en ce qui concerne le poids total des provisions, des équipements divers non fournis par le constructeur et des personnes à bord. La charge du bateau doit être correctement répartie.

■ En navigation par gros temps, les panneaux, coffres et portes doivent être fermés pour minimiser le risque d'entrée d'eau.

■ La stabilité peut être réduite lors du remorquage d'un bateau.

■ Si votre bateau est équipé d'un radeau de survie, lisez attentivement son mode d'emploi. Le bateau doit avoir à bord tout le matériel de sécurité approprié (gilets de sauvetage, bouées, harnais, fusées, radeau de survie, etc.) en fonction de son type et de son homologation, du pays, des conditions météorologiques, etc.

■ L'équipage doit être familiarisé avec l'utilisation de tout le matériel de sécurité et les manoeuvres de sécurité d'urgence (récupération d'un homme à la mer, remorquage, etc.). Les écoles de voile organisent régulièrement des sessions d'entraînement.

■ Il est recommandé à toute personne sur le pont de porter un gilet de sauvetage ou une réserve de flottabilité. Dans certains pays, il est obligatoire de porter en permanence une réserve de flottabilité homologuée.

■ Il convient d'observer les règles de priorité telles qu'elles sont définies par les règles de route et imposées par la "COLREG".

Notes préliminaires

■ Identification du bateau : elle s'effectue par le numéro d'identification présent sur le certificat de construction livré avec le bateau et gravé sur le côté arrière tribord du bateau.

■ Dans un souci de constante amélioration de leur production, les chantiers BENE-TEAU se réservent le droit d'y apporter toutes modifications de conception, d'aménagement ou d'équipement qu'ils jugeraient nécessaires. De ce fait, les caractéristiques présentes dans ce guide d'utilisation ne sont pas contractuelles et peuvent être modifiées sans avis préalable et sans obligation de remise à jour.

De même, le présent ouvrage à vocation générale peut parfois aborder certains sujets ou énumérer certains équipements qui n'entrent pas dans le standard de votre bateau. Il couvre toutes les versions et les principales options de ce modèle.

■ MODE D'EMPLOI DU GUIDE D'UTILISATION

Afin d'en faciliter l'appréhension, ce guide propose deux niveaux de lecture différents : les pavés sur la gauche des pages de texte développent les thèmes des chapitres abordés en profondeur, le pavé sur la droite regroupe les informations essentielles. Les pages de gauche sont consacrées aux photos, schémas ou plans de principe correspondants aux pages en vis-à-vis.

Les différentes mises en garde employées tout au long de ce guide se décomposent de la façon suivante :



danger

Indique l'existence d'un risque intrinsèque extrême pouvant donner une probabilité élevée de décès ou de blessure grave si des précautions appropriées ne sont pas prises.



avertissement

Indique l'existence d'un risque pouvant entraîner des blessures ou le décès si des précautions appropriées ne sont pas prises.



attention

Indique un rappel des pratiques de sécurité ou attire l'attention sur des pratiques dangereuses pouvant causer des blessures aux personnes ou des dommages au bateau ou à ses composants.



conseil - recommandation

Indique une recommandation ou un conseil pour effectuer les gestes ou manoeuvres appropriés en fonction de l'action envisagée.

Sommaire



page

Chapitre

7	Caractéristiques générales	1
13	Appareillage	2
19	Coque	3
25	Pont	4
37	Gréement et voileure	5
43	Aménagement	6
53	Plomberie	7
61	Electricité	8
69	Motorisation	9
79	Aide à la navigation	10
83	Hivernage	11
89	Mise à l'eau	12
93	Sécurité	13

Caractéristiques générales

- *Fiche d'identité de votre Cyclades 43*
Fiche d'identité de votre Cyclades 43
- *Caractéristiques techniques*
Caractéristiques techniques



Nom du propriétaire :

Nom de votre bateau :

Adresse :

Date de livraison :

.....

N° d'immatriculation :

Téléphone :

N° d'identification :

N° de clé :

N° de téléphone / Adresses à contacter en cas d'urgence

Type de moteur :

N° de série :

N° de clé :



CHANTIERS BENETEAU S.A. - Z.I. des Mares - BP 66 - 85270 St-Hilaire-de-Riez - FRANCE - Tél. + 33 (0)2 51 60 50 00 - Fax + 33 (0)2 51 60 50 10

<http://www.beneteau.com>

DEFINITION DES CATEGORIES DE CONCEPTION

Catégorie A :

Ce bateau est conçu pour naviguer dans des vents pouvant dépasser la force 8 Beaufort et dans des vagues de hauteur significative de 4 m et plus, et dans une large mesure auto-suffisants. Les conditions anormales telles que les ouragans sont exclues.

De telles conditions peuvent se rencontrer dans des grandes traversées, par exemple à travers les océans, ou à proximité de côtes, lorsque l'on n'est pas protégé du vent et des vagues sur plusieurs centaines de milles nautiques.

Catégorie B :

Ce bateau est conçu pour naviguer dans des vents ne dépassant pas la force 8 Beaufort et dans les vagues correspondantes (vagues de hauteur significative inférieure ou égale à 4 m).

De telles conditions peuvent se rencontrer dans des navigations au large, ou à proximité de côtes, lorsque l'on n'est pas protégé du vent et des vagues sur plusieurs dizaines de milles nautiques. Ces conditions peuvent également se rencontrer dans des mers intérieures de taille suffisante pour pouvoir donner la hauteur de vague en question.

Catégorie C :

Ce bateau est conçu pour naviguer dans des vents ne dépassant pas la force 6 Beaufort et dans les vagues correspondantes (vagues de hauteur significative inférieure ou égale à 2 m).

De telles conditions peuvent se rencontrer dans des eaux intérieures exposées, dans des estuaires et dans des eaux côtières avec des conditions de temps modérées.

Catégorie D :

Ce bateau est conçu pour naviguer dans des vents ne dépassant pas la force 4 Beaufort et dans les vagues correspondantes (vagues occasionnelles de 0,5 m de hauteur au maximum).

De telles conditions peuvent se rencontrer dans des eaux intérieures abritées et dans des eaux côtières par beau temps.

Note :

La hauteur significative de vague est la hauteur moyenne du tiers supérieur des vagues, ce qui correspond approximativement à la hauteur de vague estimée par un observateur expérimenté. Certaines vagues auront une hauteur double de cette valeur.

Caractéristiques techniques



CYCLADES 43

Longueur hors tout	13,25 m
Longueur coque	12,94 m
Largeur maxi	4,45 m
Largeur de coque	4,43 m
Tirant d'air maxi	18,70 m
Tirant d'eau	1,90 m
Poids lest fonte (environ)	2900 kg
Déplacement lège	8980 kg
Déplacement en charge maximale	11550 kg
Charge maximale recommandée par le constructeur	2570 kg
Comprenant la masse des personnes autorisées à bord (75 kg par adulte), l'approvisionnement, les liquides consommables (eau douce et carburant) contenus dans les réservoirs fixes remplis à leur capacité maximale, les charges additionnelles, les équipements optionnels, le radeau de survie, la marge sur charge.	
Capacité d'eau	530 l
Capacité fuel	200 l
Capacité froid	170 l
Capacité batteries	2 x 140 Ah + 1 x 110 Ah (12 V)
Puissance moteur maxi	60 Kw

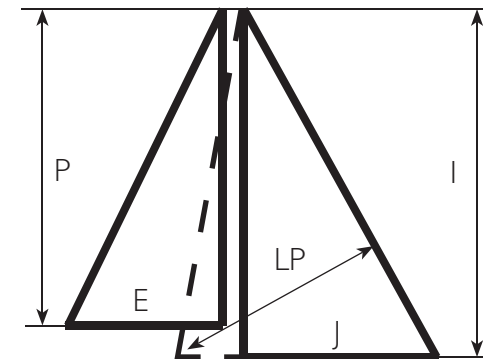
CATEGORIE CE

Nombre maxi de personnes

A _____	10 personnes
B _____	11 personnes
C _____	12 personnes
D _____	12 personnes

VOILURE

Grand-voile classique	46,60 m ²
Grand-voile enrouleur	34,77 m ²
Génois enrouleur	36,30 m ²
Spinnaker	100 m ²
I	15,45 m
J	4,66 m
P (classique)	14,90 m
P (enrouleur)	14,68 m
E	5,35 m
LP (110%)	4,95 m



Appareillage

- *Mise en route*
Mise en route
- *Amarrage*
Amarrage
- *Remorquage*
Remorquage



- 1 - Filière ouvrante bâbord.
- 2 - Filière ouvrante tribord.
- 3 - Filière ouvrante arrière.
- 4 - Porte de cockpit.

FILIERE OUVRANTE DE
TABLEAU ARRIERE



BLOCAGE PORTE DE
DESCENTE



FILIERE OUVRANTE
BABORD



PORTE DE COCKPIT



Pour monter à bord, le bateau dispose de filières ouvrantes sur les côtés bâbord et tribord ainsi que sur la partie arrière.

Pour monter par la jupe arrière, déverrouiller puis rabattre la porte de cockpit.

Penser à refermer les filières et la porte avant l'appareillage.

Après ouverture de la descente, bloquer les portillons d'entrée avec les sangles munies de bouton pression prévues à cet effet, afin de leur éviter de battre en navigation.

Mise en route

- Fermer toutes les vannes hormis celles de prise d'eau moteur.
- Vérifier l'état des fonds et le cas échéant assécher la cale et les bacs à douche.
- Fermer et verrouiller les panneaux de pont et hublots.
- S'assurer de l'ordre intérieur du bateau (portes, placards, tiroirs fermés).
- Vérifier l'emplacement du matériel de sécurité.

- Après la mise en fonction de l'appareillage électrique en actionnant les coupe-batteries (position ON), vérifier le bon fonctionnement des appareils essentiels à la navigation.

- Déverrouiller tous les coffres extérieurs.
- Vérifier la présence et l'accessibilité de la ligne de mouillage.
- Préparer les manivelles de winch.

- Avant le démarrage du moteur, vérifier l'ouverture de la vanne de prise d'eau de refroidissement.

- Vérifier les alarmes au tableau moteur en actionnant l'interrupteur.

- Mettre au point mort (débrayé en enfonçant le bouton sur le levier) légèrement accéléré.

- Préchauffer le moteur puis le démarrer.

- Après la mise en marche, vérifier l'écoulement de l'eau de refroidissement à l'échappement.

- Remettre au point mort.

- Avant d'appareiller, vérifier que la barre fonctionne librement.

- Vérifier le bon fonctionnement du guindeau électrique.

- Refermer les filières.

- Avant de mettre la toile, s'assurer de l'ordre sur le pont.

- Adapter la surface de voile aux conditions de temps et de vent.

Avant toute navigation, une excellente habitude à prendre est d'effectuer un rapide "check up d'appareillage", afin d'être prêt à faire face sereinement à n'importe quelle situation et de pouvoir naviguer l'esprit tranquille.



conseil - recommandation

Consulter les prévisions météorologiques avant toute navigation.



danger

Penser à débrancher la prise de quai avant d'appareiller.



conseil - recommandation

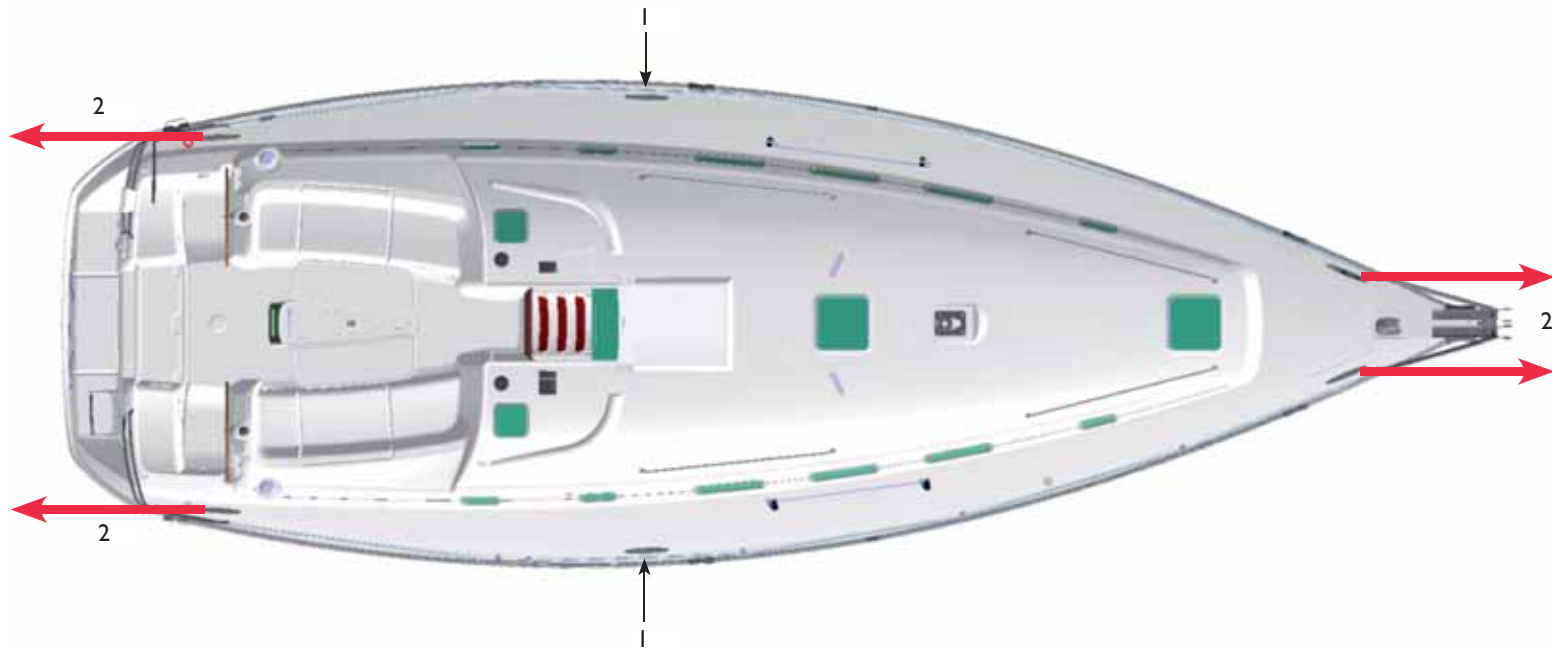
Informez l'équipage des manoeuvres de base pour la bonne marche du bateau.



conseil - recommandation

Préparez sa route à l'avance et informez l'équipage des décisions du skipper.

POINTS D'AMARRAGE ET DE REMORQUAGE



- 1 - Taquet d'amarrage.
- 2 - Taquet d'amarrage et de remorquage.

Amarrage

Pour les manoeuvres d'amarrage, le bateau doit disposer d'aussières en quantité et dimensions suffisantes et adaptées à l'environnement (courant, marnage, vent).

- Manoeuvrer toujours au moteur et à vitesse réduite.
- Tenir compte du courant et du vent pour les manoeuvres.
- Protéger au maximum le bateau avec des pare battages aux dimensions appropriées.
- Conserver les amarres claires et à poste.

APRES L'AMARRAGE

- Protéger les aussières du ragage à l'aide de fourreaux plastique.
- Tenir compte le cas échéant des variations de hauteur d'eau.

Remorquage

Effectuer les remorquages à vitesse réduite.
Saisir la remorque de façon à pouvoir la libérer sous charge.
S'assurer que les bouts de remorquage et les points d'attache correspondent aux conditions d'un remorquage.



danger

Ne pas chercher à arrêter le bateau à l'aide du pied, de la main ou d'une gaffe.

Coque

- *Construction*
- *Entretien*
- *Carénage*

Construction

Réalisée en stratifié de polyester, la coque de votre bateau bénéficie de l'expérience et de la rigueur des chantiers BENETEAU dans la mise en oeuvre de produits composites soigneusement sélectionnés.

La structure intérieure contre moulée assure à la fois rigidité, répartition des efforts et esthétique.

Elle offre de plus l'intérêt d'une facilité d'entretien général de l'intérieur du bateau.

Les différents points bas de la coque communiquent entre eux sous le contre moule et font converger l'eau des fonds vers le puisard.

Il convient d'assurer un assèchement complet des fonds avant toute navigation à la gîte afin d'éviter d'éventuelles remontées d'eau dans les penderies, coffres ou équipets.

Il est recommandé de ne pas déposer sans protection vêtements ou chaussures fragiles dans les penderies.

La coque est protégée de façon optimale des phénomènes d'osmose grâce à l'application d'une première couche de résine "barrière coat".

Entretien

Sélectionnés pour leur niveau de qualité et de performances, les matériaux utilisés pour la construction de votre bateau nécessitent malgré tout un minimum d'entretien afin d'être protégés des agressions extérieures (sel, soleil, ragage, etc.).

Pour lui maintenir un bel aspect, outre le fait de rincer à l'eau douce votre bateau après chaque sortie, vous pourrez polir et lustrer le gel-coat périodiquement, à l'aide de produits d'entretien que vous trouverez chez votre concessionnaire.

Pour les taches rebelles ou les rayures, consultez votre concessionnaire qui saura vous conseiller.

Le meilleur moyen pour conserver un aspect neuf à la coque de votre bateau reste la prévention et la protection.

User chaque fois qu'il est nécessaire de défenses en nombre et en taille appropriés.

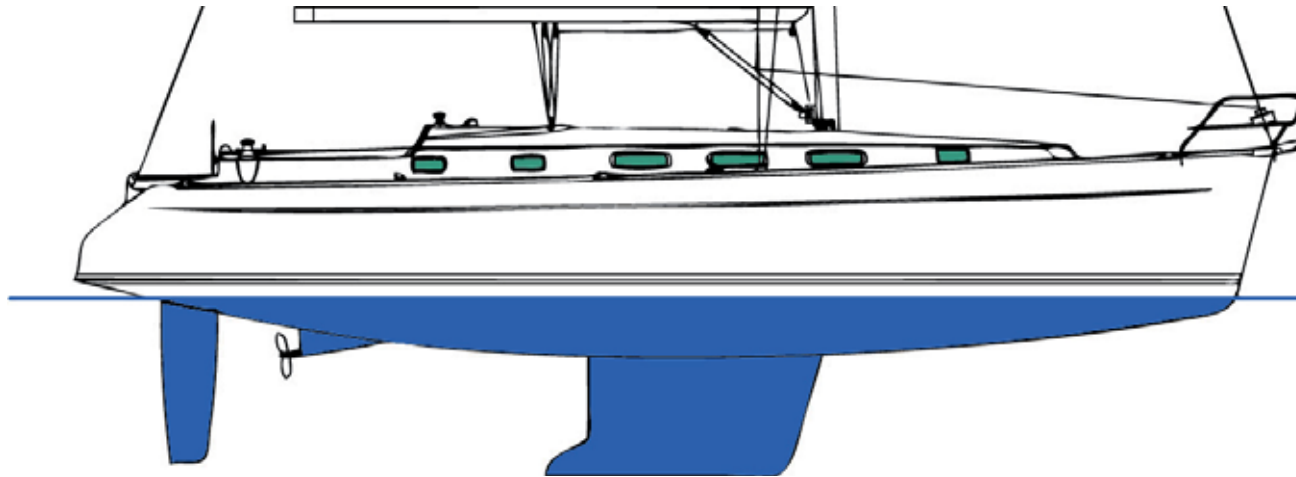
Pour éviter toute salissure du gel-coat, recouvrir les défenses de chaussettes de protection.



conseil - recommandation

A chaque retour de navigation, nettoyer la coque et le pont à l'eau douce en prenant soin de ne pas utiliser de détergents agressifs et de ne pas rejeter de produit de nettoyage dans l'eau.

SURFACE MOUILLEE



Surface mouillée : environ 39 m².

Carénage

La carène de votre bateau devra être recouverte d'une peinture anti-fouling qui empêchera la végétation marine d'y adhérer. La nature de l'eau où évolue le bateau déterminera le choix de l'anti-fouling ainsi que la fréquence des carénages. N'hésitez pas à prendre conseil auprès de professionnels.

Avant application de l'anti-fouling, ne jamais :

- Faire de sablage.
- Employer de solvants autres que l'alcool éthylique.
- Utiliser de détergents sous pression.
- Utiliser de grattoirs.
- Effectuer des ponçages autres que par une légère abrasion à la main avec un papier à l'eau de grain 400 ou plus.

Si un nettoyage de l'anti-fouling doit se faire au jet haute pression :

- La température de l'eau utilisée sera maximum 15°C.
- La pression maximale du jet sera de 150 bars.
- La distance minimale entre la buse et la coque sera de 10 centimètres.

Respectez scrupuleusement les préconisations du fournisseur lors de l'application de l'anti-fouling.

Toutes ces opérations de carénage pourront être effectuées par votre concessionnaire BENETEAU.

Le ponçage avant application de l'anti-fouling est une agression pour le gel coat.
Effectuer un ponçage très léger avec du papier à l'eau.



attention

Lors de l'application de l'anti-fouling, ne pas recouvrir les capteurs d'instrumentation électronique ni les anodes.



conseil - recommandation

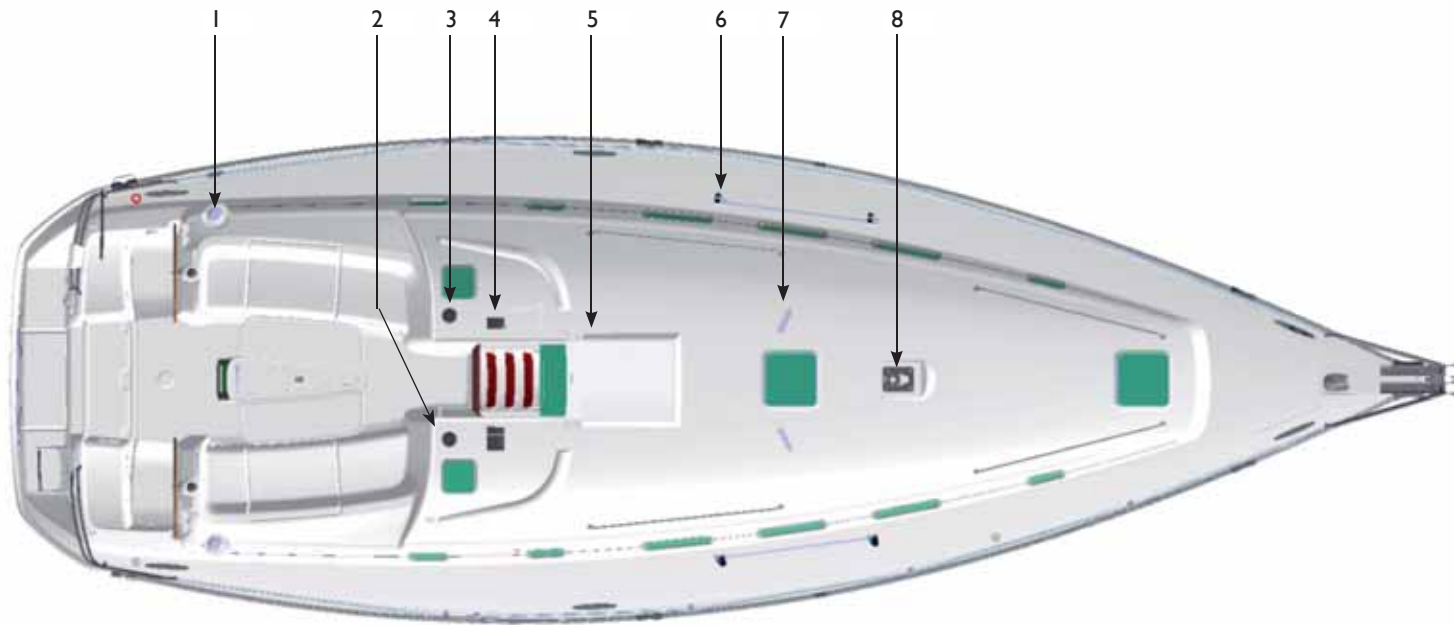
Lors du carénage, vérifier l'anode sur la ligne d'arbre.

Pont

4

- *Construction*
- *Entretien*
- *Accastillage - Equipement de pont*
- *Cockpit*
- *Système de direction*

ACCASTILLAGE PRINCIPAL CIRCUIT DRISSES ET ECOUTES



- 1 - Winch génois.
- 2 - Winch grand voile.
- 3 - Winch optionnel.
- 4 - Bloqueurs de drisses.

- 5 - Cadène / palan de grand voile.
- 6 - Rail de génois.
- 7 - Réas de drisses.
- 8 - Poulies de pont de drisses.

Construction

Le pont de votre bateau bénéficie de la même rigueur de fabrication que celle employée pour la coque.

Toutes les zones de travail et de circulation du pont sont antidérapantes.
La structure intérieure contre moulée est scellée au pont pour parfaire sa finition.

Entretien

Entretien du gel coat : voir chapitre COQUE au paragraphe ENTRETIEN.

Brosser régulièrement les parties antidérapantes avec un détergent liquide non-agressif pour éviter que la saleté ne s'y incruste.
Les profilés en alliage se nettoient de la même façon. Il convient d'être vigilant sur la qualité des détergents employés, car un produit trop agressif aura tendance à détériorer leur anodisation.

En cas d'apparition de petites piqûres ou alvéoles d'oxydation, les pièces en acier inoxydable seront polies avec un détergent non chloré puis rincées à grandes eaux.

Accastillage Équipement de pont

SYSTEME DE GENOIS

Le système de génois est constitué d'un enrouleur de génois à tambour, de deux rails de génois avec avale-tout réglables par piston, de deux poulies pour le bout d'enrouleur, d'un bloqueur, de deux poulies de renvoi simples pour les écoutes.

SYSTEME DE GRAND-VOILE

Le système de grand-voile est constitué d'un palan d'écoute avec cadènes sur le rouf et retour au cockpit.

Des zones de renfort monolithique sont réalisées sous l'accastillage (winchs, rails, cadènes, taquets).

A chaque retour de navigation nettoyer le pont à l'eau douce en prenant soin de ne pas utiliser de détergents agressifs et de ne pas rejeter de produit de nettoyage dans l'eau.

Rincer et lubrifier périodiquement toutes les pièces d'accastillage telles que poulies, réas, ridoirs, winchs, rails et chariots avec une graisse hydrofuge.



- 1 - Guindeau électrique.
- 2 - Fusible de protection de commande de guindeau.
- 3 - Disjoncteur de guindeau.

GUINDEAU ELECTRIQUE



FUSIBLE DE PROTECTION
DE COMMANDE DE
GUINDEAU



DISJONCTEUR
DU GUINDEAU



Mêmes emplacements sur autre version d'aménagement.

MOUILLAGE

L'étrave est équipée d'une ferrure inox avec deux daviers à rouleaux permettant la navigation ancre à poste. Le guindeau électrique est actionné par une télécommande qui se range dans le puit à chaîne.

A titre indicatif, il convient de mouiller au minimum 3 fois la profondeur d'eau.

La qualité d'un mouillage tient autant à la chaîne (rôle stabilisateur grâce à son poids) qu'à l'ancre.

MOUILLAGE AU GUINDEAU ELECTRIQUE

- Amener le bateau bout au vent et sans vitesse.
- Actionner le guindeau en position descente (le poids de l'ancre entrainera le barbotin).
- Laisser filer la chaîne en reculant lentement.
- Une fois l'ancre crochée, assurer le câblot sur le taquet.

MOUILLAGE A LA MAIN

- Desserrer le frein du guindeau à l'aide de la brinquebale située dans le puits à chaîne pour permettre au barbotin de tourner et de libérer l'ancre de la ferrure d'étrave.
- Resserrer le frein jusqu'à l'endroit propice pour le mouillage.
- Amener le bateau bout au vent et sans vitesse.
- Desserrer le frein et laisser filer la chaîne (contrôler la vitesse de descente de l'ancre avec le frein).
- Une fois l'ancre crochée, resserrer le frein et assurer le câblot sur le taquet.

REMONTEE DU MOUILLAGE

- Serrer le frein du barbotin.
- Vérifier que la chaîne est en position sur le barbotin.
- Actionner le guindeau en position montée.
- Remonter lentement, au moteur, sur l'ancre (ne pas se servir du guindeau pour treuiller le bateau).
- Contrôler visuellement les derniers mètres jusqu'au contact de l'ancre avec le davier.

A ce sujet, insérer un repère dans les derniers mètres de la chaîne (peinture, élastique en caoutchouc...) facilite la manoeuvre en permettant d'anticiper une arrivée trop brutale de l'ancre.

Rincer le guindeau et la ligne de mouillage à l'eau douce après chaque sortie en mer.

Pour l'entretien du guindeau, consulter sa notice d'utilisation.

Pour l'hivernage, desserrer le frein du guindeau et s'assurer que le barbotin tourne librement.

Avant d'établir un mouillage, vérifier la nature des fonds, la profondeur et la force du courant.

Le guindeau électrique ne fonctionne que moteur en marche.

En cas de non fonctionnement du guindeau électrique, vérifier son disjoncteur (cabine arrière tribord) et le fusible de protection de commande (sous la couchette avant).



conseil - recommandation

Assurer la chaîne avec un mousqueton ou un bout au taquet, si elle n'est pas mouillée sur toute sa longueur. Le barbotin du guindeau ne doit pas servir à amarrer le mouillage.



avertissement

Les manoeuvres au guindeau sont dangereuses : tenir en permanence la ligne de mouillage claire et effectuer les manoeuvres prudemment, avec des gants et des chaussures.



conseil - recommandation

Surveiller le rayon d'évitement une fois le bateau mouillé.



↑
Filière ouvrante.



BLOQUEURS, POULIES, WINCHS

De nombreux bloqueurs, poulies et winchs sont implantés sur le pont. Ils servent aux différentes manoeuvres d'envoi, de réglage et d'affalage des voiles.

Les winchs peuvent être sujets à de légers blocages dûs au sel ou à la poussière.

Il conviendra alors d'effectuer un nettoyage intérieur en profondeur :

- Démontez les poupées pour les nettoyer à l'aide de gasoil ou de produits spécifiques.
- Noter l'ordre de démontage pour assurer un remontage sans problème.
- Graisser les poupées avec un film de graisse blanche ou du Téflon pour réduire la friction et combattre la corrosion (ce type de graisse est propre, non toxique et biodégradable).

Effectuer régulièrement l'entretien complet des winchs, au moins une fois par an.

Procéder au démontage uniquement au mouillage et rester attentif à ne perdre aucune petite pièce.

BALCONS, FILIERES, BOIS EXTERIEUR

Les balcons arrière sont équipés d'une filière de fermeture ouvrante et reçoivent les supports de pavillon et de bouée couronne.

Rincer abondamment et régulièrement à l'eau douce les pièces en acier inoxydable.

Pour les filières métalliques, surveiller l'apparition de «gendarmes» et la corrosion, surtout aux points de liaison.

Rincer et brosser régulièrement le bois extérieur à l'eau douce.

Il existe dans le commerce des produits d'entretien du teck.

L'utilisation du nettoyeur à haute pression est déconseillée sur le teck.



conseil - recommandation

Reprendre la tension d'une drisse ou d'une écoute sur un winch avant de la libérer d'un bloqueur.



avertissement

Pour le démontage et le remontage des winchs, se référer à leur notice d'utilisation. Un mauvais remontage peut entraîner des accidents (ex : retour de manivelle).

Votre concessionnaire saura vous recommander les produits d'entretien les plus adaptés à chaque partie de votre bateau.

SYSTEME DE RETENUE
DE CAPOT



OUVERTURE DE CAPOT



TABLE DE COCKPIT



SYSTEME D'OUVERTURE
DE PORTE DE TABLEAU AR



DOUCHETTE
DE COCKPIT



SYSTEME DE RETENUE
D'ECHELLE DE BAIN



HUBLOTS, PANNEAUX ET CAPOTS

Nettoyer les plexiglas et altuglas avec une éponge et à l'eau douce.

Pour le nettoyage des pièces grasses, consultez votre concessionnaire.

Les rayures fines seront éliminées à l'aide d'une pâte à polir.

Pour les rayures plus profondes, consultez votre concessionnaire.

Cockpit

Le cockpit est équipé de 2 coffres de rangement.

Tenir le capot par son système de fermeture lors de sa manipulation pour éviter tout pincement.

Ne pas laisser le capot retomber brutalement.

Le cockpit est équipé d'une table en polyester avec abattants montés sur charnières.

La table possède une prise 12 V sur l'avant.

Maintenir les abattants à l'aide du sandow prévu à cet effet lorsqu'ils sont en position basse.

Pour rabattre les côtés de table, soulever simultanément les deux leviers sous chaque abattant ; accompagner leur descente pour éviter qu'ils ne se rabattent trop brutalement.

JUPE ARRIERE

Une porte sépare le cockpit de la jupe arrière.
Fermer la porte en navigation.

Un coffre à bib est situé sous la porte.

Son ouverture est possible uniquement lorsque la porte est rabattue.

Le tableau arrière comporte sur bâbord un coffre pour rangement des bouteilles de gaz, à tribord un coffre de rangement étanche.

Un petit coffre de rangement pour la douchette est situé sur le côté tribord du tableau.

L'échelle de bain présente sur la jupe arrière est retenue en position haute par une lanière.

Penser à remonter l'échelle de bain en navigation.

Les nettoyages à sec des panneaux et hublots sont fortement déconseillés.
Les nettoyages à l'aide de produits ménagers sont également déconseillés.
Les nettoyages à l'aide de solvants sont proscrits.

Les coffres sont équipés d'un système de retenue afin d'éviter toute détérioration lors de leur ouverture.



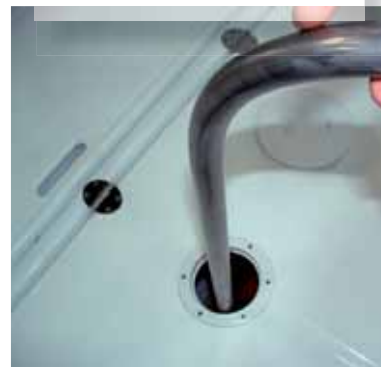
attention

La fermeture brutale d'un coffre due à un coup de vent ou à un mouvement du bateau peut avoir des conséquences douloureuses.



I - Tête de mèche.

INSTALLATION DE LA BARRE
FRANCHE DE SECOURS



Système de direction

Le système de direction est composé de deux barres à roue en inox et d'un système de transmission par drosses métalliques avec renvoi sur secteur de barre.

Le safran suspendu est pourvu d'une mèche en inox.

- Vérifiez régulièrement l'ensemble du système de l'appareil à gouverner.
 - Surveillez les serrages, graissez les différents éléments.
 - Vérifiez au moins une fois par an la bonne tension des drosses. Ne pas les tendre excessivement.
- En cas de doute, consultez votre concessionnaire.

BARRE FRANCHE DE SECOURS

Une barre franche de secours est située dans un coffre de cockpit.
Elle doit rester accessible en permanence.

Pour installer la barre franche, procéder comme suit :

- Dévisser le nable de fond de cockpit.
- Insérer la barre franche de secours dans l'empreinte située sur la tête de mèche.



avertissement

Ne jamais lubrifier des bagues en nylon, ertalon ou téflon avec de l'huile ou de la graisse. N'utiliser que du WD40.



avertissement

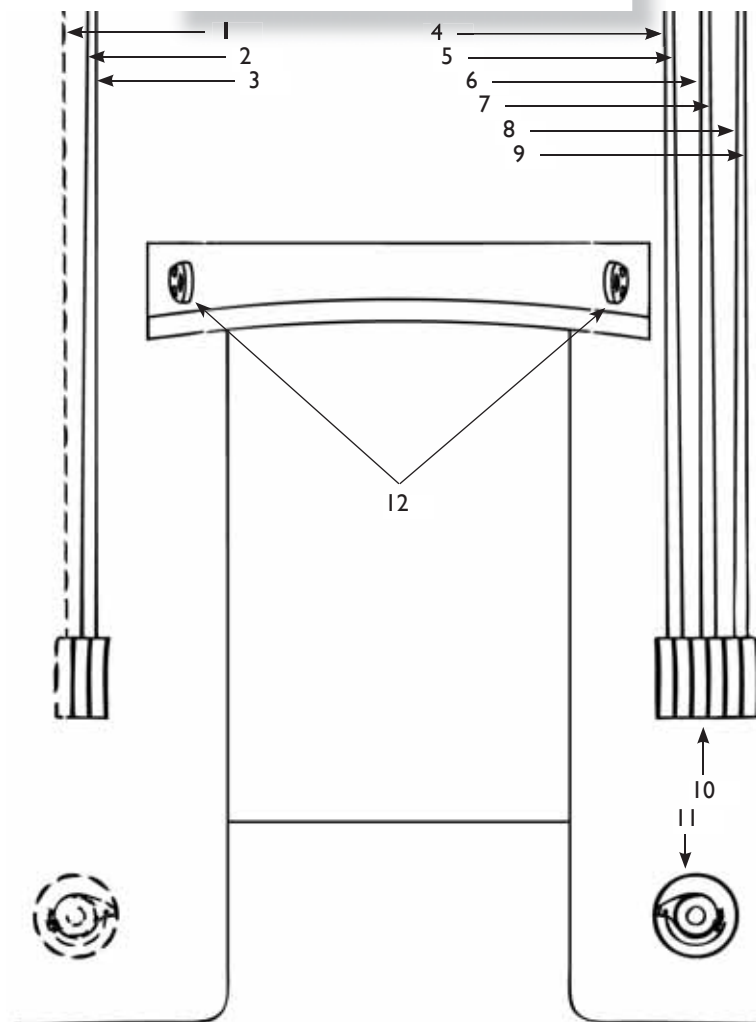
La barre franche de secours n'est conçue que pour naviguer à vitesse réduite et en cas d'avarie du système de direction.

Gréement et voilure

- *Génois*
- *Grand Voile*
- *Gréement dormant*

PLAN DE MANOEUVRE

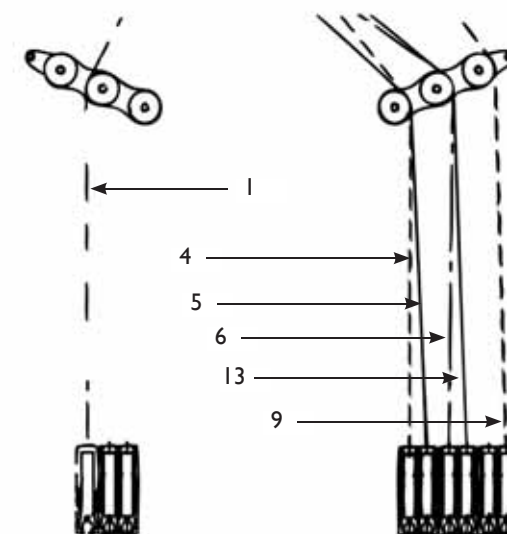
MAT CLASSIQUE



- 1 - Drisse de spi.
- 2 - Cunningham de ris 2.
- 3 - Cunningham de ris 1.
- 4 - Hale-bas de bôme.
- 5 - Ecoute de GV.
- 6 - Bordure de GV.
- 7 - Bosse de ris 1.
- 8 - Bosse de ris 2.
- 9 - Drisse de GV.
- 10 - Bloqueurs.
- 11 - Winch.
- 12 - Poulies de palan de GV.
- 13 - Bosse d'enrouleur de GV.

Nota : ces plans de manoeuvre présentent des équipements optionnels.

MAT ENROULEUR



Génois

L'équipement de réglage du génois est constitué d'une drisse, d'une bosse d'enrouleur, de deux écoute et de deux avale-tout réglables par piston sur les rails d'écoutes.

ENVOI DU GENOIS

Pour envoyer le génois, choquer progressivement la bosse d'enrouleur en tirant sur une écoute.
Pour réduire la surface de génois, reprendre progressivement la bosse en relachant l'écoute.

Si le génois est pourvu d'une bande anti-UV, attention à l'enrouler dans le bon sens afin que la bande se retrouve bien à l'extérieur.

ENTRETIEN

Rincer régulièrement l'ensemble du système ainsi que le génois à l'eau douce.
Consulter la notice du fabricant pour l'entretien de l'enrouleur.

Grand voile

L'équipement de réglage de la grand-voile est constitué d'une drisse, d'une balancine de bôme, d'un hale-bas de bôme, d'un bout d'étauquage de bordure, d'un palan d'écoute, de deux bosses de ris et deux cunninghams pour la version mât classique, et d'une bosse d'enrouleur pour la version mât enrouleur.

ENVOI DE LA GRAND VOILE CLASSIQUE

- Mettre le bateau bout au vent moteur embrayé.
- S'assurer que l'écoute de grand-voile est choquée et que les ris sont libres.
- Vérifier que le hale-bas est libre.
- Hisser la grand-voile.
- Pour les derniers centimètres, faire au préalable trois tours sur le winch avant d'engager la drisse sur le self tailing.
- Assurer la drisse à l'aide du bloqueur.
- Reprendre la bordure.
- Reprendre le hale-bas.
- Régler la grand-voile suivant les conditions de vent et de mer.

ENVOI DE LA GRAND VOILE ENROULEUR

- Mettre le bateau bout au vent moteur embrayé.
 - S'assurer que l'écoute de grand-voile est choquée.
 - Vérifier que le hale-bas est libre.
- Pour dérouler la grand voile, choquer progressivement la bosse d'enrouleur en tirant sur la bordure.
- Reprendre le hale-bas.
 - Régler la grand-voile suivant les conditions de vent et de mer.



conseil - recommandation

Réglage initial de la bosse sur l'enrouleur : il doit rester trois tours sur le magasin d'enrouleur en position génois enroulé.



attention

Avant de dérouler la grand voile enrouleur, prendre garde à ce que l'écoute et le hale-bas soient libres afin d'éviter toute détérioration de la voile.

PRISE DE RIS
MAT CLASSIQUE



REDUCTION DE LA GRAND VOILE CLASSIQUE

- Remonter dans le lit du vent.
- Choquer l'écoute de grand-voile.
- Choquer la drisse de grand-voile (prendre soin de repérer sur la drisse le positionnement des différents ris).
- Reprendre le cunningham du ris désiré jusqu'à ce que le noeud de chaise préalablement réglé vienne en butée sur le guide de bosse de ris du vît de mulet.
- Reprendre la drisse de grand-voile.
- Reprendre la bosse de ris.

REDUCTION DE LA GRAND VOILE ENROULEUR

Pour réduire la surface de la grand voile, reprendre progressivement la bosse en relachant la bordure.

AFFALAGE DE LA GRAND VOILE CLASSIQUE

- Remonter dans le lit du vent.
- Choquer la drisse, affaler puis ferler la grand-voile.
- Choquer la bordure et les prises de ris.
- Reprendre l'écoute.

ENTRETIEN

Rincer les voiles à l'eau douce et les sécher rapidement afin d'éviter les moisissures.
Éviter de faire sécher les voiles au vent dans la mâture (le fasyement use les coutures, risque d'accrocs sur le gréement).
Éviter de stocker une voile mouillée afin d'empêcher l'apparition de moisissure.

Gréement dormant

Contrôler régulièrement le bon fonctionnement des réas de mât.

Remplacer tout hauban ou étai présentant des fils coupés ou des coques.



conseil - recommandation

Après la saison de navigation, confier le jeu de voiles à un spécialiste pour l'entretien et les éventuelles réparations.

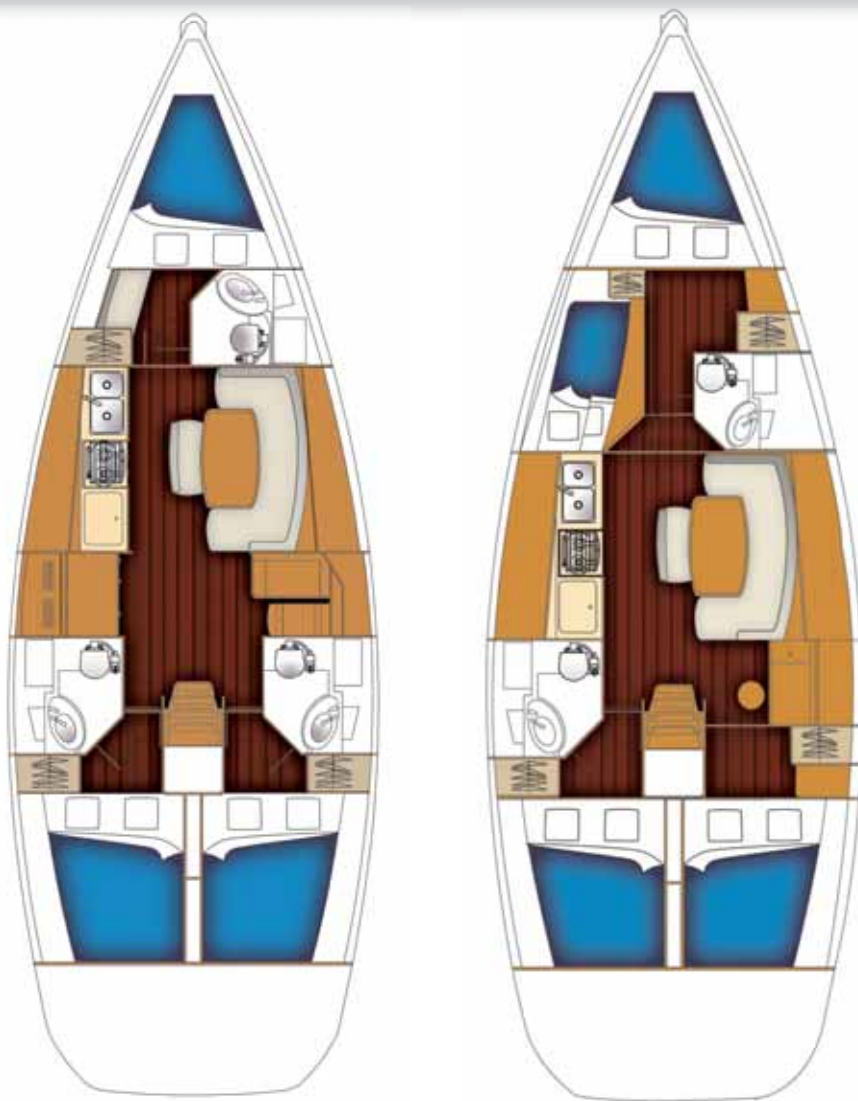
Faire inspecter régulièrement le mât de haut en bas.

Faire vérifier périodiquement la tension du gréement, l'état des câbles et le blocage des axes de fixation des ridoirs.

Aménagement

- *Détails d'aménagement*
- *Entretien*

AMENAGEMENTS



CYCLADES 43.3

CYCLADES 43.4

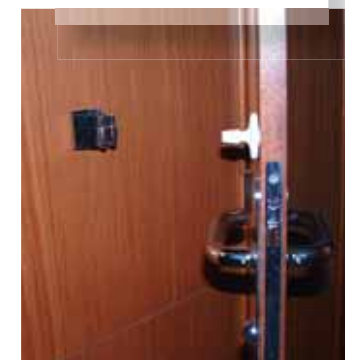
FERMETURE
DE PLACARD



FERMETURE DE TIROIR
ET DE PORTE



BLOCAGE DE PORTE



La version d'aménagement de votre bateau est en 3 cabines, 3 toilettes - Cyclades 43.3 - ou 4 cabines, 2 toilettes - Cyclades 43.4 -

De très nombreux rangements sont prévus permettant une vie facilitée à bord. Ils sont équipés de systèmes d'aération.

Les matelas de cabines et les coussins du carré sont recouverts de housses amovibles faciles d'entretien et d'une grande tenue dans le temps.

Détails d'aménagement

FERMETURE DES PLACARDS

Les fermetures des placards sont de type "cocotte".
L'insertion d'un doigt par dessus la porte du placard permet de libérer le loquet et de l'ouvrir.

FERMETURE DES TIROIRS ET PORTES DE RANGEMENT

Les tiroirs et portes de rangement sont verrouillées par des boutons "push-lock".
Appuyer sur le bouton pour déverrouiller le panneau, puis tirer sur la partie émergente pour l'ouvrir.
Il peut s'avérer nécessaire de donner un petit coup sec sur le bouton ou sur le panneau pour faciliter l'ouverture lorsque le système n'a pas été utilisé depuis longtemps.

FERMETURE DES PORTES DE CARRE

Les serrures de portes sont de type bec de cane, avec condamnation indépendante.
Les portes sont équipées au dos de système coinqueur leur permettant de rester en position ouverte.

Veiller à repousser complètement les portes de placards jusqu'au dé clic du loquet dans la gâche pour éviter toute ouverture intempestive en navigation.

Vérifier le verrouillage des tiroirs et portes de rangement (bouton "push-lock" enfoncé et affleurant) avant toute navigation ou démarrage du moteur.

En navigation, veiller à ce que les portes soient fermées ou maintenues par leur coinqueur en position ouverte.

SYSTEME DE RETENUE
DU PANNEAU
D'ACCES MOTEUR



PANNEAU DE PONT
EN POSITION
FERME ET VERROUILLE



SYSTEME DE
VERROUILLAGE
DES PANNEAUX



PANNEAU DE PONT
EN POSITION AERATION



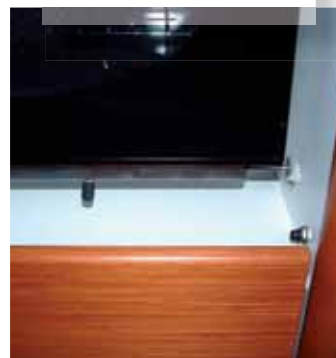
SYSTEME D'OUVERTURE
DES HUBLOTS



RIDEAU DE HUBLOT



SYSTEME DE BLOCAGE
DU RECHAUD



ACCES AU PUISARD



FERMETURE PANNEAU COULISSANT ET DESCENTE

Pousser à fond le panneau coulissant en plexiglass pour le verrouiller avec la serrure.

Au mouillage, des positions intermédiaires d'ouverture du panneau permettent l'aération du bateau et facilitent la circulation d'air.

La descente avec marches pourvues d'anti-dérapant est articulée pour permettre l'accès au moteur. Un système de retenue permet de maintenir le panneau en position ouverte.

HUBLOTS ET PANNEAUX DE PONT

Les hublots et panneaux de pont possèdent des systèmes de verrouillage en position fermée.

Au mouillage, des positions intermédiaires d'ouverture permettent l'aération du bateau et facilitent la circulation d'air.

Les panneaux de pont sont équipés de stores déroulants et les hublots de rideaux, permettant de faire la pénombre ou de lutter contre les U.V.

RECHAUD FOUR / GRILL

Le réchaud est monté sur cardan.

Une tige coulissante (située au dessous) permet de le bloquer lorsqu'il n'est pas utilisé.

Après l'allumage des feux, une sécurité impose de maintenir la manette enfoncée durant quelques secondes.

RAMASSE MIETTES

Le ramasse miettes est situé sous le plancher du carré.

PUISARD

L'accès au puisard se trouve sous le ramasse miettes, sous le plancher du carré.

Fermer les équipets situés au dessus du réchaud lors de sa mise en fonction.

Vérifier régulièrement l'état des fonds de cale par l'accès au puisard.

CHANGEMENT DE POSITION DE LA BANQUETTE AMOVIBLE - CYCLADES 43.3

ETAPE 1



ETAPE 2



ETAPE 3



BANQUETTE AMOVIBLE - CYCLADES 43.3

Pour passer la banquette d'une position à l'autre :

- Enlever le coussin et les trappes d'accès en bois.
- Dévisser les molettes de chaque côté jusqu'à sortir la tige de la plaque inox (étape 1).
- Soulever la banquette en lui imprimant un mouvement d'avant vers l'arrière (ou l'inverse suivant la position originelle) (étape 2).
- Revisser les molettes de fixation par l'intermédiaire du trou se situant au dessus de la plaque inox (étape 3).
- Remonter trappes d'accès et coussin.

FOUR A MICRO-ONDES (OPTION)

La prise électrique du four se trouve au dessus des placards de cuisine.

Après son branchement, enclencher le disjoncteur "prise auxiliaire" sur le tableau électrique pour la mise en fonction du four.

Pour l'utilisation et l'entretien du four, consulter sa notice d'utilisation.

REFRIGERATEUR A OUVERTURE FRONTALE (OPTION)

Le Cyclades 43.3 peut être équipé en option d'un réfrigérateur de 80 litres à ouverture frontale.

La mise en service du réfrigérateur s'effectue en enclenchant son disjoncteur au tableau électrique.

Pour atteindre la température désirée, régler le thermostat présent à l'intérieur du réfrigérateur.

Pour l'utilisation et l'entretien du réfrigérateur, consulter sa notice d'utilisation.

Sur le Cyclades 43.3, la banquette centrale du carré est amovible pour permettre une meilleure circulation hors repas.

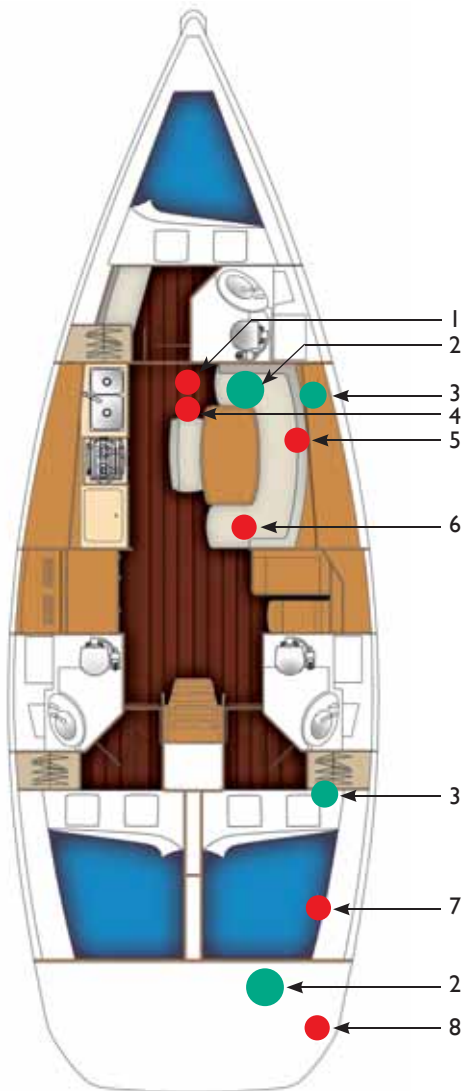
La banquette doit toujours être bloquée en navigation.

Sur les deux versions du Cyclades 43, la table du carré est transformable en couchette double, à l'aide d'un jeu de pieds de table court.

Le four à micro-ondes fonctionne uniquement en 220 V. Pour cela, la prise de quai doit être branchée et son disjoncteur enclenché.

Le réfrigérateur à ouverture frontale (option sur le Cyclades 43.3) est alimenté par le circuit 12 V.

OPTION CLIMATISATION



Mêmes emplacements sur autre version d'aménagement, hormis repère 5.

GRUPE DE CLIMATISATION



COMMANDE DE CLIMATISATION



POMPE DE CLIMATISATION



OPTION CLIMATISATION

- 1 - Pompe.
- 2 - Groupe de climatisation.
- 3 - Panneau de commande.
- 4 - Vanne alimentation.
- 5 - Vanne évacuation (sous lavabo de salle d'eau avant sur autre version aménagement).
- 6 - Disjoncteurs de groupe + pompe.
- 7 - Prise de quai (dans coffre de cockpit).
- 8 - Vanne évacuation arrière.

FILTRE + VANNE D'ALIMENTATION EAU



CLIMATISATION (OPTION)

La climatisation fonctionne uniquement en 220 V. Pour cela, la prise de quai dédiée à la climatisation doit être branchée et son disjoncteur enclenché.

- Ouvrir la vanne d'aspiration d'eau de mer et les vannes d'évacuation.
- Brancher la prise de quai de la climatisation.
- Régler la climatisation par l'intermédiaire des différents boîtiers de commande.

Le système de climatisation est protégé par des disjoncteurs situés sous la banquette du carré.

Les eaux de condensation dégagées par la climatisation sont renvoyées vers la gatte centrale et évacuées par la pompe de cale à déclenchement automatique.

Pour l'utilisation et l'entretien du système de climatisation, consulter sa notice d'utilisation.

Entretien

Protégez l'intérieur de votre bateau des rayons UV le plus souvent possible à l'aide des rideaux. Veillez à la propreté et à l'assèchement des fonds.

Le nettoyage et l'entretien des tissus de coussins ou des habillages de votre bateau varient selon les matériaux utilisés : consultez un professionnel avant toute intervention.

Entretien des boiseries intérieures vernies à l'aide de produits d'entretien spéciaux pour bois vernis sans silicone. Polir éventuellement avec une peau de chamois.



attention

**Ne pas obstruer les bouches de sortie d'air de la climatisation à l'intérieur du bateau.
Ne pas écraser les gaines de climatisation situées dans les différents coffres.**

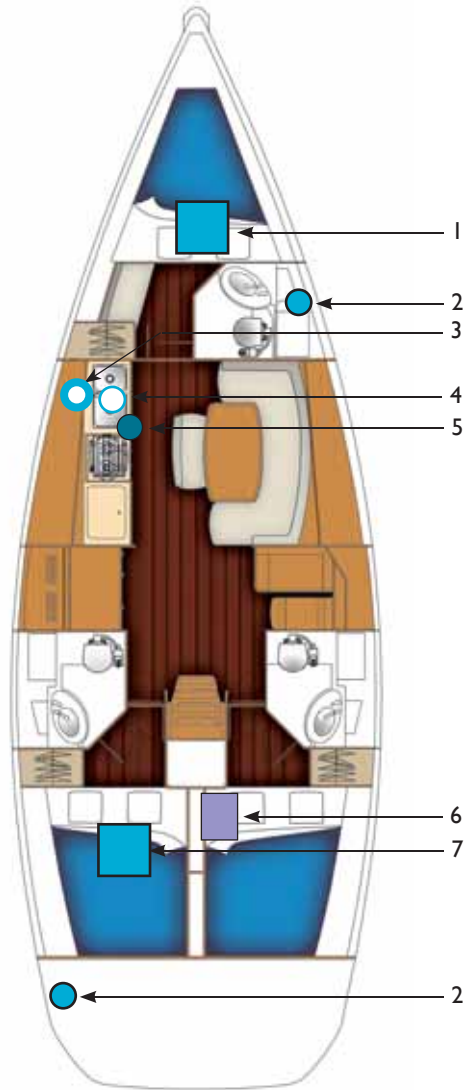
Aérer et ventiler l'intérieur du bateau chaque fois que le temps le permet.

Relever les coussins et les planchers lorsque le bateau est inoccupé.

Plomberie

- Réservoirs d'eau
Réservoirs d'eau
- Circuit d'eau - distribution
Circuit d'eau - distribution
- Circuit d'eau - évacuation
Circuit d'eau - évacuation
- Equipements sanitaires
Equipements sanitaires
- Circuit de gaz
Circuit de gaz

CIRCUIT D'EAU - DISTRIBUTION



- 1 - Réservoir avant.
- 2 - Nable de remplissage.
- 3 - Filtre + groupe d'eau + vase d'expansion.
- 4 - Vanne 3 voies.
- 5 - Pompe à pied.
- 6 - Chauffe-eau.
- 7 - Réservoir arrière.

ROBINET THERMOSTATIQUE
DE CHAUFFE-EAU



Mêmes emplacements sur autre version d'aménagement.

Réservoirs d'eau

REPLISSAGE

Ouvrir et fermer les bouchons de nable à l'aide de la clé appropriée.

Vérifier l'état des joints des bouchons de nable lors du remplissage.

Ne pas enfoncer le tuyau de remplissage d'eau trop profondément dans le nable afin d'éviter toute surpression dans les circuits.

La capacité des réservoirs d'eau douce indiquée en CARACTÉRISTIQUES peut ne pas être totalement utilisable en fonction de l'assiette et du chargement du bateau.

ENTRETIEN

Surveiller la qualité de l'eau lors du remplissage et vérifier si elle est potable.

Il est possible de stériliser les réservoirs à l'aide d'une pastille de clonazone (vente en pharmacie).

Pour l'hivernage, consulter le chapitre HIVERNAGE.

Circuit d'eau - distribution

Nettoyer régulièrement le filtre à eau.

Pour une gestion optimale du stock d'eau, il est conseillé de vider un réservoir avant de passer sur l'autre, par l'intermédiaire de la vanne trois voies située sous l'évier.

La mise en service du groupe d'eau se fait par l'intermédiaire de son disjoncteur sur le tableau électrique.

La pompe à pied permet d'alimenter un robinet de l'évier en eau douce.

En cas de durcissement de la pompe à pied, vérifier si le tuyau d'alimentation en eau n'est pas bouché, ou si le robinet n'est pas obstrué. Dans le dernier cas, démonter l'embout du robinet et le nettoyer.

CHAUFFE EAU

La mise en service du chauffe-eau s'effectue dès que le moteur démarre.

Le réglage de la température de l'eau chaude se fait par l'intermédiaire du robinet thermostatique situé sur le chauffe-eau (accès par la cabine arrière tribord sous la couchette).

Quelques gouttes peuvent s'échapper du clapet de décharge du chauffe-eau sans qu'il y ait lieu de s'alarmer.

Pour prévenir toute erreur de manipulation, ne pas effectuer les remplissages d'eau et de carburant en même temps.

FONCTIONNEMENT DE LA JAUGE A EAU
Après mise sous tension du tableau électrique, appuyer sur le poussoir correspondant au réservoir.



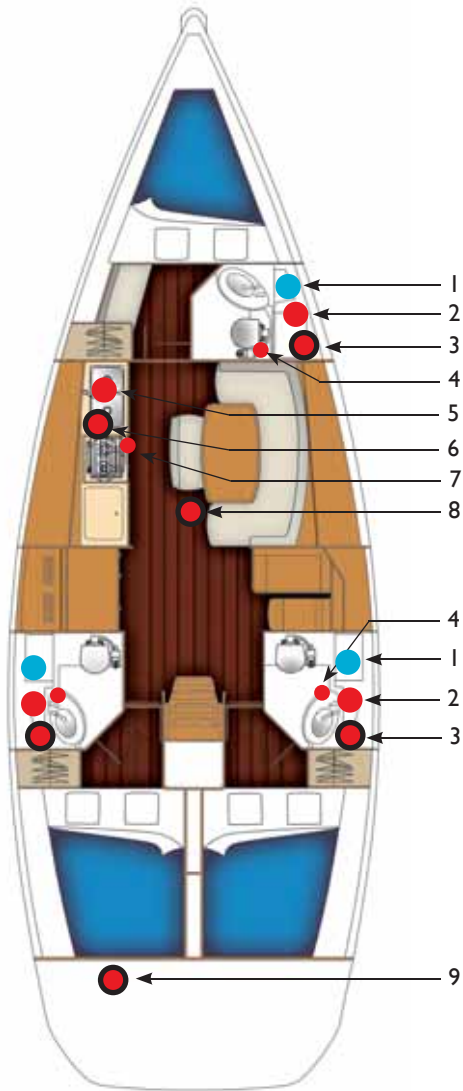
attention

Ne jamais faire fonctionner l'appareillage de circuit d'eau lorsque les vannes sont fermées ou lorsque les réservoirs sont vides (risque de détérioration du matériel électrique).

Chaque vanne de distribution d'eau est repérée dans le bateau par une étiquette indiquant sa fonction.

Le chauffe-eau fonctionne automatiquement moteur en marche, ou sur 220 V après branchement de la prise de quai et enclenchement de son disjoncteur au tableau électrique.

CIRCUIT D'EAU - EVACUATION



- 1 - Vanne d'aspiration WC.
- 2 - Vannes évacuation WC, lavabo, douche.
- 3 - Pompe d'évacuation de douche.
- 4 - Interrupteur de pompe de douche.
- 5 - Vanne évacuation évier, glacière.
- 6 - Pompe d'évacuation de glacière.
- 7 - Interrupteur de pompe d'évacuation de glacière.
- 8 - Pompe de cale électrique.
- 9 - Pompe de cale manuelle.



Vanne fermée.



Vanne ouverte.

INTERRUPTEUR DE
VIDANGE DE GLACIERE



Mêmes emplacements sur autre version d'aménagement.

Circuit d'eau - évacuation

Un bac étanche sous le moteur reçoit les éventuels rejets. Un puisard principal est situé au-dessus du lest. Le puisard est vidé par une pompe électrique ou par la pompe manuelle. Assécher régulièrement le puisard à l'aide d'une éponge.

La vidange de la glacière s'effectue en actionnant l'interrupteur situé sous le réchaud.

La mise en service de la pompe électrique s'effectue en actionnant le disjoncteur "pompe de cale" au tableau électrique.

ENTRETIEN

- Vérifier régulièrement le bon fonctionnement et l'étanchéité des vannes et des passe-coques.
- Fermer les vannes lorsque le circuit d'eau n'est pas utilisé.
- S'assurer périodiquement de la parfaite propreté de la crépine et de la cale.

Equipements sanitaires

EVIER, LAVABOS ET DOUCHES

- Fermer les vannes et les robinets après utilisation.
- Nettoyer régulièrement les filtres des douches.

Chaque bac à douche est vidé par une pompe électrique.

- Enclencher le disjoncteur "confort" au tableau électrique.
- Actionner l'interrupteur de pompe dans la salle de bain pour évacuer l'eau de la douche.

WC MARINS

- Ouvrir les vannes de prise d'eau et d'évacuation.
- Pour vider la cuvette :
- Placer le levier de commande de la pompe en position inclinée (FLUSH) et actionner la pompe.
- Pour assécher la cuvette :
- Remettre le levier en position verticale (DRY) et actionner la pompe.

Pour éviter de boucher les WC, utiliser du papier absorbant et pomper jusqu'à vider complètement le tuyau de vidange. Rincer régulièrement les WC à l'eau douce. Fermer les vannes après chaque usage.



attention

Il est strictement interdit de rejeter à la mer les éventuels rejets contenus dans le bac sous le moteur.

L'écoulement des eaux usées de l'évier, des lavabos et des WC est assuré par des passe-coques munis de vannes quart de tour.

Une vanne est fermée lorsque sa poignée est perpendiculaire au tuyau, et ouverte lorsque sa poignée est dans l'axe du tuyau.

Chaque vanne d'évacuation est repérée dans le bateau par une étiquette indiquant sa fonction.

Surveiller l'état des différents filtres présents sur les circuits d'évacuation.



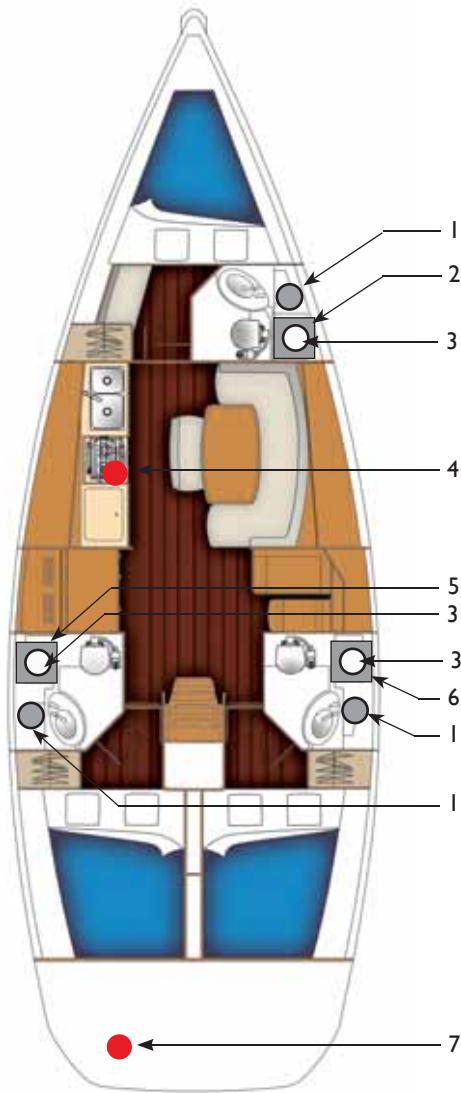
attention

En période de gel, ne pas oublier de vidanger la douchette de cockpit, même s'il y a une présence à bord du bateau.

Lors des stationnements au port, utiliser (si elles existent) les installations sanitaires de la capitainerie.

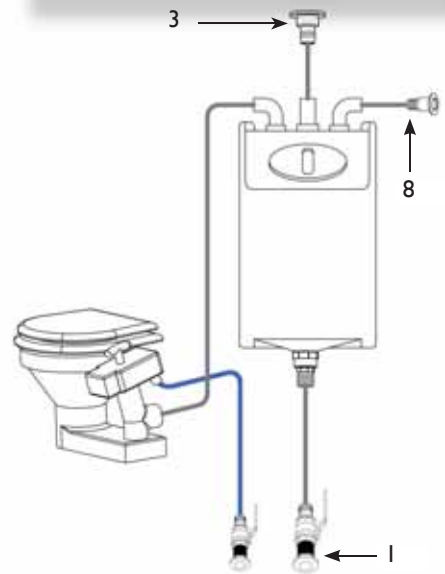
L'interdiction de rejet des eaux usées dans certains ports ou pays nécessite l'usage de réservoirs à eaux noires.

RESERVOIRS A EAUX NOIRES - CIRCUIT GAZ



- 1 - Vanne de vidange sur coque.
- 2 - Option réservoir eaux noires avant 80 L.
- 3 - Nable de vidange sur pont.
- 4 - Robinet de gaz.
- 5 - Réservoir eaux noires arrière Bd 80 L.
- 6 - Option réservoir eaux noires arrière Td 80 L.
- 7 - Détendeur dans boîte à gaz.
- 8 - Event.

CIRCUIT RESERVOIR EAUX NOIRES



ROBINET DE GAZ



Mêmes emplacements sur autre version d'aménagement.

RESERVOIRS A EAUX NOIRES WC

S'assurer que la vanne d'évacuation de la cuve est fermée afin d'éviter toute décharge par inadvertance.

Pour vider le réservoir :

- Dans une zone autorisée, ouvrir la vanne d'évacuation.
- Dans un port équipé d'un système d'aspiration de déchets organiques, introduire le tuyau d'aspiration dans le réservoir par le nable de pont. Enclencher la pompe du système d'aspiration.

L'ouverture et la fermeture du nable s'effectuent à l'aide d'une clé appropriée.

Lorsque le réservoir est vidé, vérifier l'état du joint du bouchon et refermer le nable.

Après chaque utilisation, rincer le système : remplir la cuve d'eau douce ou de mer puis la vider.

Utiliser uniquement des produits de nettoyage domestiques.

Le système doit être vidé pendant le stationnement du navire sous des températures négatives.

Circuit de gaz

Fermer le coupe-circuit gaz (placard sous le réchaud) et le robinet du détendeur en dehors des périodes d'utilisation du réchaud.

Changer périodiquement le tuyau souple d'alimentation.
Lors du démontage de la bouteille, recapuchonner la partie filetée du détendeur (pour éviter la corrosion).

Pour les procédures en cas d'incendie, se reporter au chapitre SECURITE.

Pour le respect de l'environnement, ne pas décharger le contenu des réservoirs de rétention près des côtes.

Utiliser les systèmes de pompage des ports ou marinas pour vider les réservoirs de rétention.



conseil - recommandation

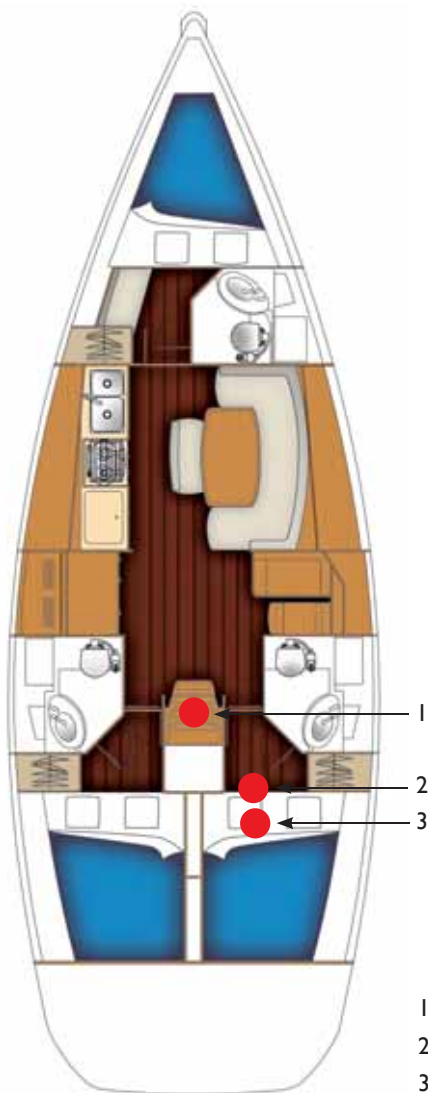
Contrôler régulièrement le niveau à l'intérieur du réservoir de rétention. Une trop forte pression due à un niveau trop élevé peut provoquer des fuites.

Electricité

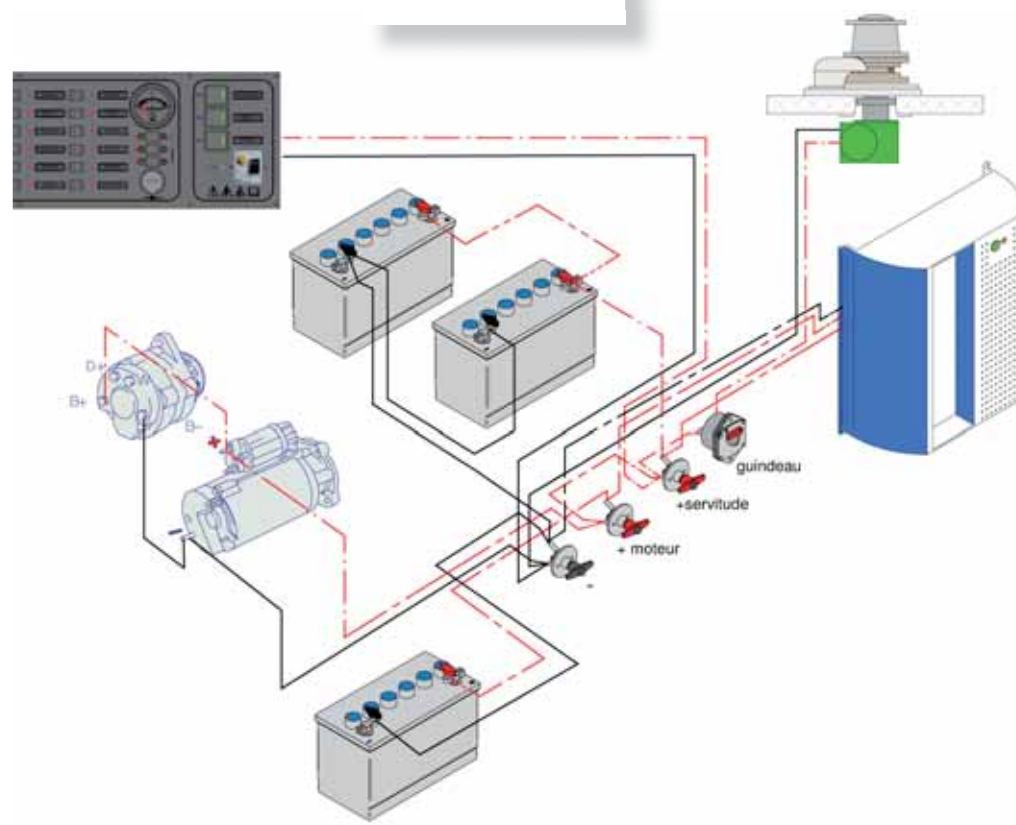
- *Circuit 12 V*
- *Faisceau de mât*
- *Prise de quai*
- *Circuit 110 V - 220 V*

BATTERIES ET COUPE-BATTERIES

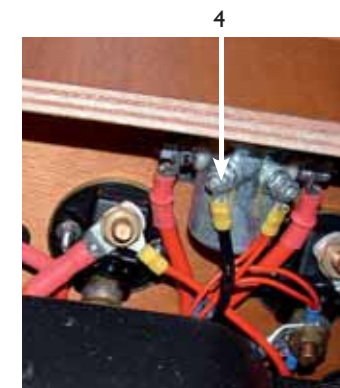
SCHEMA DE PRINCIPE



- 1 - Batterie moteur.
- 2 - Coupe-batteries.
- 3 - Batteries servitude.



- 1 - Vers seconde batterie.
- 2 - Fusible de première protection / batterie de bord.
- 3 - Vers coupe-batterie.
- 4 - Relais de couplage.



Mêmes emplacements sur autre version d'aménagement.

Circuit 12 V

BATTERIES

Les batteries sont situées sous les couchettes arrière tribord (batteries de servitude) et devant le compartiment moteur (batterie moteur).

(voir chapitre CARACTERISTIQUES pour les capacités des batteries).

La charge des batteries s'effectue au moyen de l'alternateur accouplé au moteur et du chargeur.

Lorsque le moteur fonctionne, tous les parcs batteries sont reliés entre eux par l'intermédiaire d'un relais de couplage (accès derrière les coupe-batteries).

Maintenir les batteries en état de charge suffisante pour leur assurer une durée de vie normale (ne pas décharger les batteries au-delà de 70 % de la capacité nominale).

Contrôler régulièrement la tension des batteries, ce qui donnera une indication sur leur état de charge.

Ces contrôles s'effectuent par l'intermédiaire du voltmètre (sur le tableau électrique). La lecture du voltmètre se fait au repos, sans charge ni décharge. La tension ne doit pas être inférieure à 12 V.

Afin de commencer la navigation avec des batteries correctement chargées, profiter des séjours à quai pour utiliser le chargeur.

Effectuer la mise sous tension des batteries en tournant les coupe-batteries sur ON.

Fermer tous les coupe-batteries lorsque le bateau est inoccupé.

ENTRETIEN

- Maintenir les batteries propres et sèches pour éviter les risques d'usure prématurée.
- Serrer et entretenir les cosses sur bornes en les graissant régulièrement.
- Débrancher et déposer les batteries pour l'hivernage ou pour de longues périodes d'inactivité.

En cas de problème sur le circuit, faire intervenir un professionnel qualifié en électricité marine.

L'électricité de bord est en 12 V continu.

Le système électrique est constitué de batteries de service. Les batteries alimentent toutes les fonctions du bord. Le moteur a sa propre batterie.

Les circuits bord et moteur peuvent être utilisés simultanément ou séparément selon les besoins.



attention

Ne jamais faire tourner le moteur avec son coupe-circuit sur OFF (risque de destruction de l'alternateur).



attention

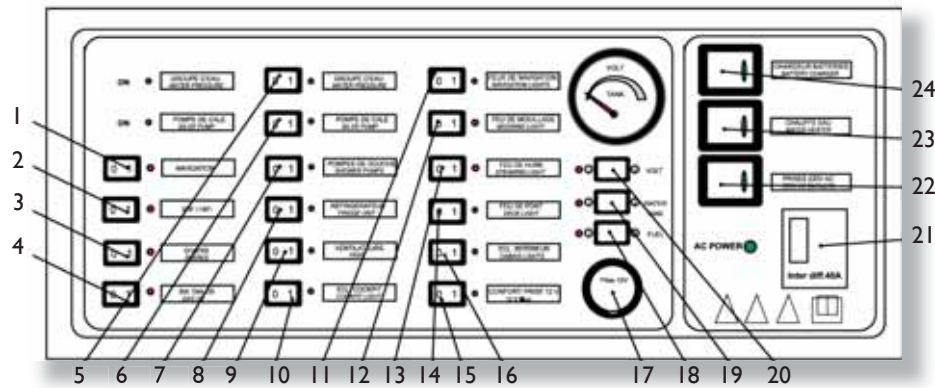
Pour préserver la batterie moteur lorsque celui-ci ne fonctionne pas, mettre sur OFF le coupe-batterie moteur.



avertissement

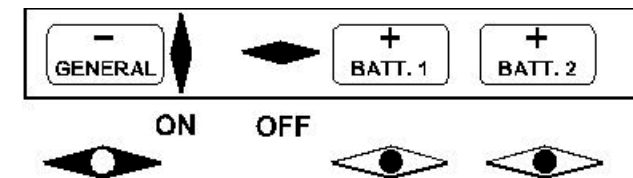
Manipuler les batteries avec précaution. En cas de projection d'électrolyte, rincer abondamment la partie du corps entrée en contact et consulter un médecin.

TABLEAU ELECTRIQUE



- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| 1 - Navigation. | 13 - Eclairage de cockpit. |
| 2 - VHF/Hifi. | 14 - Feu de pont. |
| 3 - Pilote automatique. | 15 - Eclairage intérieur. |
| 4 - Solénoïd gaz. | 16 - Confort. |
| 5 - Groupe d'eau. | 17 - Prise 12 V. |
| 6 - Pompe de cale. | 18 - Jauge fuel. |
| 7 - Pompe de douche. | 19 - Jauge eau. |
| 8 - Feux de navigation. | 20 - Voltmètre. |
| 9 - Feu de mouillage. | 21 - AC power. |
| 10 - Feu de hune. | 22 - Prises 110 V - 220 V. |
| 11 - Réfrigérateur. | 23 - Chauffe-eau. |
| 12 - Ventilateur. | 24 - Chargeur de batteries. |

COUPE-BATTERIES



- 1 - Relais de ventilateur de cale.
 2 - Relais de pilote automatique.
 3 - Fusible de pilote automatique.
 Nota : localisation derrière les coupe-batteries, sous la couchette arrière tribord.

TABLEAU ELECTRIQUE

Le tableau électrique alimente toutes les fonctions de bord. Certains équipements sont alimentés en direct depuis le tableau (feux de navigation...) et d'autres sont alimentés via le tableau par leur propre interrupteur (éclairage intérieur...).

Certains équipements possèdent plusieurs niveaux de protection (disjoncteur, fusible...).

PRECAUTIONS D'USAGE

- Ne jamais laisser le navire sans surveillance lorsque l'installation électrique est sous tension (exception faite des équipements de sécurité branchés directement sur la batterie et protégés par un disjoncteur).
- Ne jamais modifier une installation et des schémas pertinents par vous-même.
- Faire exécuter toute modification électrique par un technicien qualifié en électricité marine.
- Ne jamais changer la capacité de rupture (ampérage) des disjoncteurs contre les surintensités.
- Ne jamais installer ou remplacer les appareils (ou tout matériel électrique) par des composants excédant la capacité (l'ampérage) du circuit.

Faisceau de mât

Le numéro de connexion des fils de feux de mât est le suivant :

- N°4 : option feu tricolore.
- N°5 : feu de mouillage.
- N°6 : feu de hune.
- N°7 : projecteur de pont.
- N°8 : négatif.

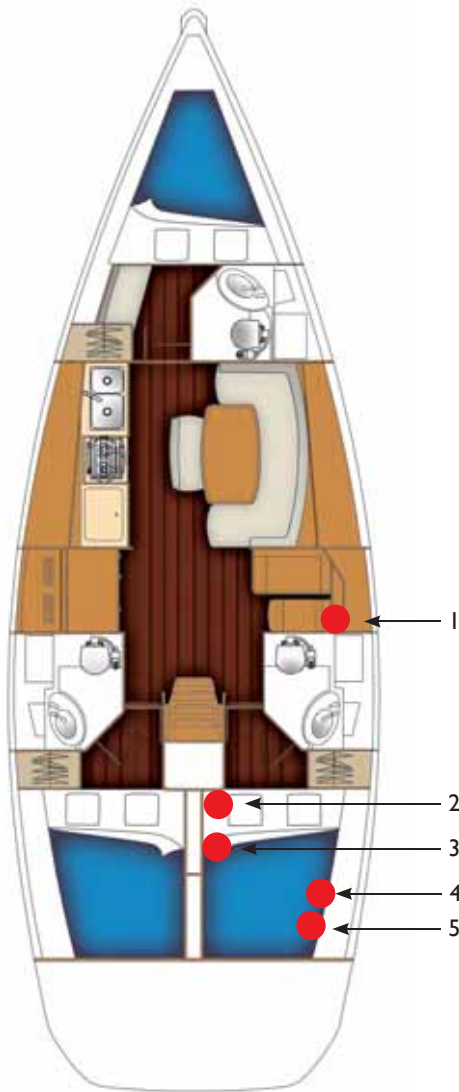


danger

Ne jamais travailler sur une installation électrique sous tension.

Le faisceau de mât est accessible dans le carré sous le plafond d'épontille.

EQUIPEMENTS 110 V - 220 V



- 1 - Disjoncteur 30 mA (derrière tableau électrique).
- 2 - Chargeur 220 V.
- 3 - Chauffe-eau.
- 4 - Disjoncteur 110 V - 220 V.
- 5 - Prise de quai.

CHARGEUR 220 V



PRISE DE QUAI
+ DISJONCTEUR



Mêmes emplacements sur autre version d'aménagement.

■ Prise de quai

Avant de brancher ou débrancher le câble d'alimentation bateau/quai, couper le dispositif de sectionnement raccordé à l'alimentation à quai.

Brancher le câble d'alimentation bateau/quai dans le navire avant de le brancher à la prise de quai.

Débrancher le câble d'alimentation bateau/quai d'abord côté quai. Fermer la protection de la prise d'alimentation à quai.

■ Circuit 110 V - 220 V

Les différents équipements fonctionnant au 110 V - 220 V ont leurs interrupteurs regroupés sur la partie droite du tableau électrique.

Utiliser (dans la mesure du possible) des appareils électriques à double isolation ou à trois conducteurs (Neutre-Phase-Terre). Relier les enveloppes ou boîtiers métalliques des appareils électriques installés au conducteur de protection du navire (conducteur vert à bandes jaunes).

En cas de problème ou pour toute modification sur le circuit, faire intervenir un professionnel qualifié en électricité marine.



danger

Ne jamais laisser l'extrémité du câble d'alimentation bateau/quai pendre dans l'eau : il peut en résulter un champ électrique susceptible de blesser ou de tuer des nageurs situés à proximité.



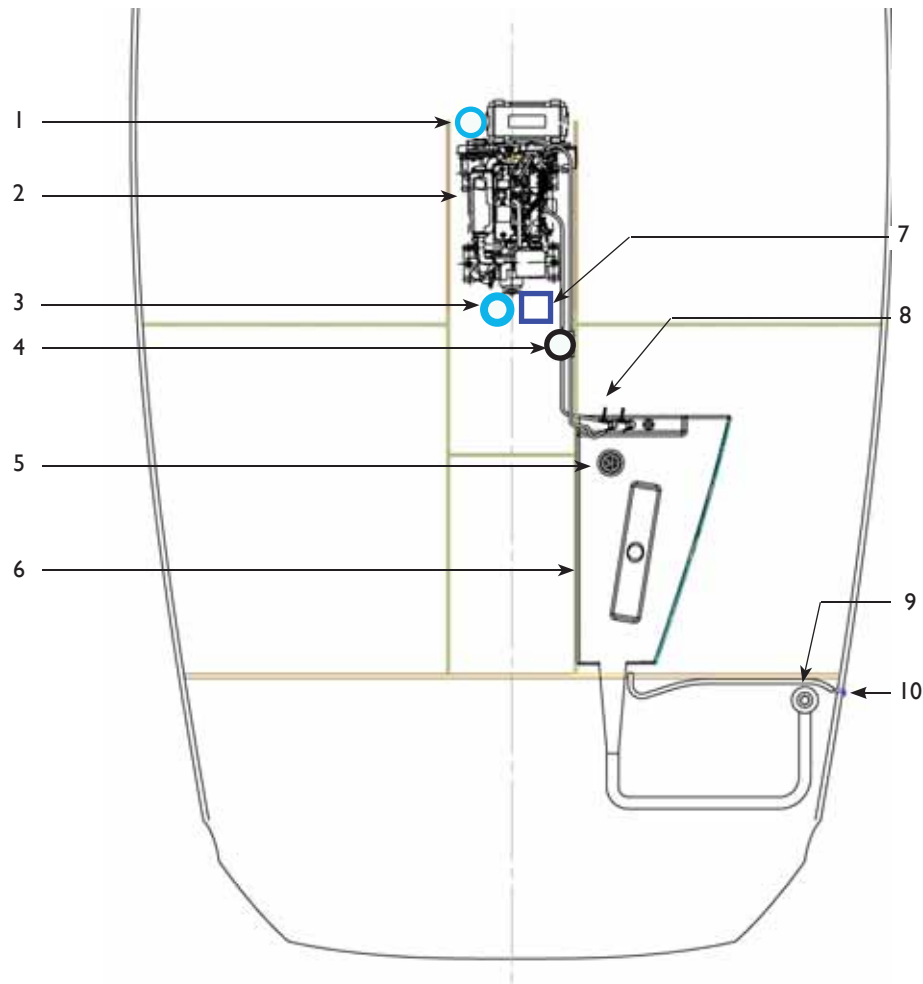
danger

Ne jamais intervenir sur l'installation électrique 110 V - 220 V lorsque la prise de quai est branchée.

Motorisation

- *Moteur*
Moteur
- *Réservoir de carburant*
Réservoir de carburant
- *Filtre à carburant*
Filtre à carburant
- *Vanne du circuit de carburant*
Vanne du circuit de carburant
- *Prise d'eau moteur*
Prise d'eau moteur
- *Tableau de commande*
Tableau de commande
- *Hélice et anode*
Hélice et anode
- *Navigation*
Navigation

EQUIPEMENT MOTEUR



1 - Prise eau de mer moteur.

2 - Moteur.

3 - Filtre à eau de mer.

4 - Filtre carburant.

5 - Jauge carburant.

6 - Réservoir de fuel.

7 - Ventilateur de cale.

8 - Vanne de circuit de carburant.

9 - Nable de remplissage carburant.

10 - Évent du réservoir.

TABLEAU MOTEUR



Moteur

DEMARRAGE

Avant de démarrer le moteur :

- Ouvrir le robinet de carburant.
- Ouvrir la vanne du circuit de refroidissement moteur.
- Mettre en tension le circuit électrique en actionnant les coupe-batteries sur ON.
- Débrayer l'inverseur pour permettre d'accélérer au point mort, puis accélérer légèrement la manette moteur.

ACCÈS AU MOTEUR

L'accès au moteur se fait par le panneau de descente.

Des trappes latérales permettent de vérifier les organes principaux.

CONTROLES AVANT DEMARRAGE

- Soulever le panneau de descente.
- Contrôler le niveau d'huile à l'aide de la jauge à huile.
- Contrôler le niveau d'eau du vase d'expansion.
- Vérifier les alertes sonore et visuelle (témoins).

DETECTION DE PANNES

Si le démarreur ne tourne pas, vérifier :

- L'ouverture des coupe-batteries.
- Le serrage des cosses de batteries.
- La tension électrique.

Si le démarreur tourne et que le moteur ne démarre pas, vérifier que :

- Le gazole arrive au moteur.
- Le filtre à gazole n'est pas chargé d'eau.

ENTRETIEN

Se conformer aux prescriptions de la notice livrée avec le moteur pour son entretien.

Lire attentivement la notice moteur fournie avec le bateau qui vous donnera des explications détaillées sur le fonctionnement du moteur et toutes les opérations permettant d'en faire bon usage.



avertissement

**Ne jamais faire tourner le moteur le bateau hors de l'eau.
Arrêter le moteur avant l'ouverture du panneau de descente et des trappes latérales.
En cas d'intervention moteur en marche, se tenir éloigné des courroies et des parties mobiles.**



attention

**Ne jamais couper le contact ou le circuit électrique pendant la marche du moteur.
Actionner impérativement la tirette de stop (ou bouton suivant modèle manuel ou électrique) avant de couper le contact à clé pour étouffer un moteur diesel.**

Se référer au manuel du moteur pour la détection et la résolution des pannes.
Appeler votre concessionnaire Bénéteau ou le concessionnaire représentant la marque du moteur.



attention

Il est fortement déconseillé de naviguer au moteur avec une gîte prononcée sous peine de détériorer le moteur.

VANNE DE CARBURANT



ACCES MOTEUR
AVANT



ACCES MOTEUR
BABORD



ACCES MOTEUR
TRIBORD



Réservoir de carburant

Remplir le réservoir de carburant en utilisant le nable.
Le niveau de carburant est transmis par la jauge à l'indicateur situé sur le tableau électrique en appuyant sur l'interrupteur FUEL.

NOTA : La capacité du ou des réservoirs de carburant indiquée en page CARACTERISTIQUES peut ne pas être totalement utilisable en fonction de l'assiette et du chargement du bateau.
Conserver toujours une réserve de 20 % de carburant pour éviter tout risque de désamorçage.

ENTRETIEN

- Veiller périodiquement au bon état du joint torique du nable de remplissage (pour éviter les entrées d'eau).
- Tenir le réservoir le plus plein possible (pour éviter la condensation).
- Vérifier régulièrement l'état du circuit de carburant (tuyau, vannes etc.).

Faire intervenir un professionnel pour les travaux sur les parties endommagées du circuit de carburant.

Filtre à carburant

Les problèmes de fonctionnement du moteur peuvent avoir différentes origines, dont le manque de propreté du carburant. La pompe à injection peut être rapidement mise hors d'usage par la présence d'eau.

L'eau provient soit de la condensation provoquée par un réservoir tenu insuffisamment rempli, soit par un nable de remplissage mal fermé ou ayant un joint détérioré.

Nettoyer régulièrement le filtre décanteur.
Pour toute intervention et fréquence de changements, se reporter à la notice moteur.

Vanne du circuit de carburant

La vanne de carburant est située sous la couchette de la cabine arrière tribord.
Ne pas fermer la vanne de carburant entre chaque utilisation (sauf absence prolongée).

Afin de préserver le pont d'éventuelles projections de carburant, mouiller le pourtour du nable avec de l'eau de mer avant de retirer le bouchon et d'effectuer le remplissage du réservoir.



danger

Arrêter le moteurs, ne pas fumer ni se servir d'un téléphone portable pendant le remplissage des réservoirs de carburant.

Afin de prévenir toute infiltration d'eau, le carburant passe au travers de deux filtres, l'un faisant partie intégrante du moteur, l'autre étant situé sur la canalisation reliant le réservoir au moteur (accès par la trappe dans la cabine arrière tribord).

■ Prise d'eau moteur

- Maintenir la crépine de la vanne de prise d'eau moteur dans le meilleur état de propreté possible.
- Nettoyer la crépine à la brosse à chaque carénage du bateau.
- Prendre garde à ne pas obstruer la crépine avec de la peinture antifouling.

Il est recommandé de regarder aussitôt après la mise en route du moteur si l'eau est éjectée avec les gaz d'échappement.

Si l'eau ne s'écoule pas :

- Arrêter immédiatement le moteur.
- Vérifier l'ouverture de la vanne.

Fermer la vanne de prise d'eau en cas d'absence prolongée du bateau.

Surveiller et nettoyer régulièrement le filtre à eau (accès par la descente dans le carré).

Attention à bien revisser le couvercle après le nettoyage du filtre (risque d'envahissement).

Le circuit d'eau comporte une valve anti-siphon, qui évite au moteur de siphonner de l'eau lorsque le bateau est à la gîte.

Quelques gouttes peuvent s'échapper de l'anti-siphon sans qu'il y ait lieu de s'alarmer.

Faire vérifier régulièrement la valve anti-siphon par votre concessionnaire.

■ Tableau de commande

Le tableau de bord rassemble toutes les fonctions de contrôle du moteur (témoins visuels, sonores, levier de commande...). Vérifier les câbles d'inverseur et d'accélérateur.

La vanne de prise d'eau du moteur a un rôle capital pour le fonctionnement du moteur.

Elle doit impérativement être ouverte avant la mise en route du moteur (risque de détérioration rapide du pot d'échappement et d'importants dégâts moteur).

On y accède en soulevant la descente du carré.

Hélice et anode

Faire vérifier et entretenir l'ensemble du système de propulsion par un professionnel.

Se reporter aux notices fournies avec le bateau.

Surveiller périodiquement la corrosion de l'anode, située sur l'embout de ligne d'arbre.

L'usure de l'anode dépend de nombreux facteurs ; sa durée de vie peut être très variable.

Changer l'anode si nécessaire.

Ne pas changer l'hélice sans consulter un spécialiste.

Navigation

Au moteur, éviter de faire du bruit et du clapot à proximité des autres usagers.

Respecter les limitations de vitesse.

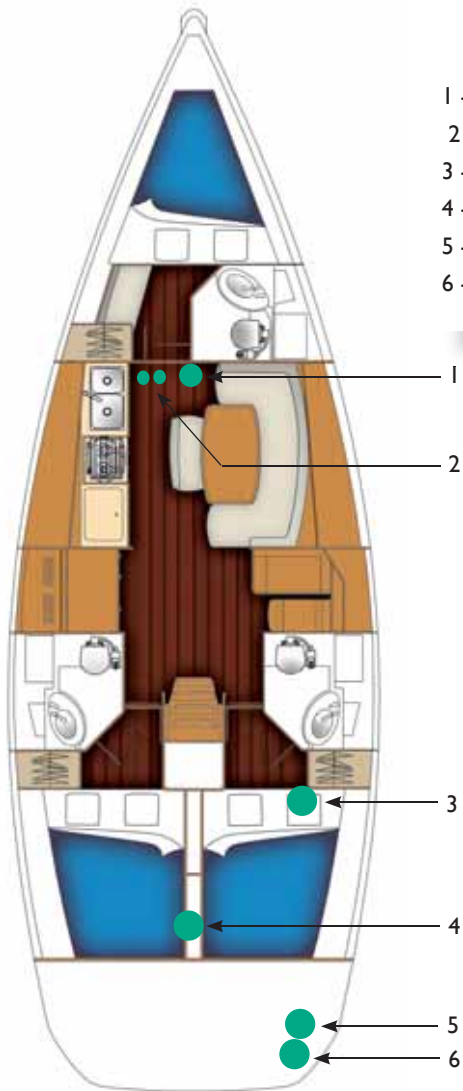
Pour redémarrer le moteur, réduire la vitesse du bateau sous voile (pour pouvoir débrayer le moteur avant de le remettre en fonction).

L'hélice livrée de série avec votre bateau est la synthèse d'essais exécutés en collaboration avec le fabricant du moteur.

Aide à la navigation

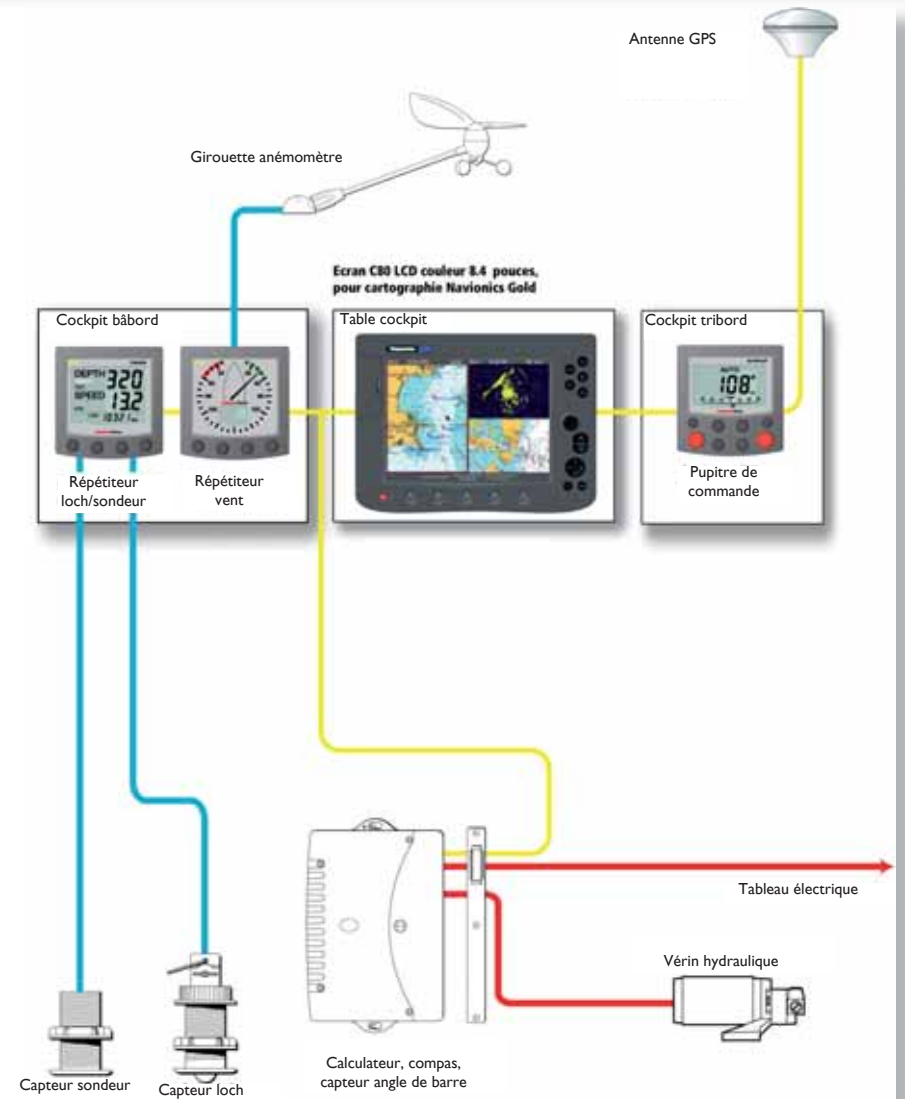
 **Electronique**
Electronique

IMPLANTATION ELECTRONIQUE



- 1 - Branchement girouette anémomètre.
- 2 - Capteurs sondeur et loch.
- 3 - Fusible et relais.
- 4 - Compas.
- 5 - Pilote et calculateur.
- 6 - Verin.

Mêmes emplacements sur autre version d'aménagement.



Electronique

Votre bateau peut être équipé en option d'un pack électronique comprenant une antenne GPS, une girouette pour anémomètre, des capteurs, des répéteurs pour cockpit, un pilote automatique ainsi qu'un GPS interfacé au lecteur de carte (format de carte Navionics).

MISE EN FONCTION

- Enclencher le disjoncteur "centrale navigation" au tableau électrique.

En cas de problème de fonctionnement, contrôler le relais et son fusible situés à côté du coupe-circuit, sous la couchette tribord.

Si le problème persiste, s'adresser à votre concessionnaire ou à un professionnel de l'électronique.

Pour le fonctionnement particulier de chaque appareil, se référer aux différentes notices d'utilisation.

ENTRETIEN

- Nettoyer les cadrans des répéteurs à l'aide d'un chiffon humidifié avec de l'eau douce. Se référer à la notice avant d'employer tout autre produit. L'emploi d'alcool est à proscrire.

- Nettoyer le capteur de sonde lors de chaque carénage et le capteur de loch de façon très régulière.

Consulter la notice pour les préconisations d'entretien.

Se référer au chapitre MISE A L'EAU pour les précautions à prendre concernant les sondes lors de grutages.



conseil - recommandation

Le compas du pilote automatique est situé dans la cabine arrière bâbord. Pour un fonctionnement optimal, éloigner tout objet métallique de son proche entourage.

Les afficheurs des différents répéteurs sont rétro-éclairés.

La radio de bord est équipée d'un fader qui permet de régler l'intensité du volume sonore intérieur et extérieur : attention lors des mouillages à effectuer des réglages qui ne risqueront pas d'importuner vos voisins!

Hivernage

- *Désarmement*
Désarmement
- *Protection*
Protection



Désarmement

- Débarquer tous les documents de bord, les cordages non utiles à l'amarrage, les ustensiles de cuisine, les vivres, les vêtements, le matériel de sécurité, les batteries de bord, la bouteille de gaz.
- Vérifier les dates de péremption du matériel de sécurité, faire réviser le radeau de survie.

Protection

CIRCUIT D'EAU

- Vidanger le circuit d'eau douce. Laisser couler l'eau aux robinets jusqu'au désamorçage du circuit. Vérifier qu'il ne reste pas d'eau dans les tuyaux (éventuels points bas).
- Démonter les filtres, enlever l'eau et les nettoyer si nécessaire. Remonter les filtres.
- Purger le chauffe-eau et vérifier qu'il ne reste pas d'eau. Refermer la purge.
- Graisser toutes les vannes de prise d'eau et les passes-coques.
- Laisser les robinets ouverts et les vannes entre la position ouverte et fermée.

- Rincer et vidanger les cuvettes et les pompes des WC en fermant la vanne d'aspiration puis en pompant jusqu'à évacuation complète de l'eau.
- Après s'être assuré de la vidange, mettre les vannes entre la position ouverte et fermée.

INTERIEUR

- Rentrer les têtes de sondeur et de speedomètre.
- Aérer longuement les coussins avant de les remettre dans le bateau en les disposant sur le côté afin de limiter les surfaces de contact.
- Assécher et nettoyer les cales puis placer les planchers verticalement pour permettre l'aération des différents compartiments.

EXTERIEUR

- Vidanger soigneusement la douchette de cockpit.
- Rincer abondamment la coque et le pont.
- Graisser à la vaseline toutes les pièces mécaniques et mobiles (verrous, charnières, semures etc.).
- Empêcher tout raguage de cordages et d'amarres.
- Protéger au maximum le bateau avec des défenses.
- S'assurer du bon amarrage du bateau.
- Bloquer le safran.

Vous seul connaissez toutes les particularités de votre bateau et de ses équipements : Procéder à un désarmement soigneux et méthodique est la meilleure garantie d'un réarmement sans problème.



conseil - recommandation

L'ensemble de ces préconisations ne constitue pas une liste exhaustive. Votre concessionnaire saura vous conseiller et s'occuper de l'entretien technique de votre bateau.



conseil - recommandation

Profiter du désarmement pour procéder à un inventaire complet du matériel.



MOTEUR

A flot

- Vidanger le circuit de refroidissement et le remplir avec du liquide antigel.
- Fermer les coupe-batteries, graisser les bornes avec de la vaseline et vérifier la tension des batteries.
- Changer la ou les anodes.
- Remplir au maximum les réservoirs de carburant afin d'éviter la condensation.

A terre

- Débarquer les batteries et les maintenir en charge d'entretien.
- Procéder à toutes les vidanges des circuits de refroidissement, d'échappement, d'huile et de combustible.
- Effectuer les opérations d'hivernage prévues par le constructeur (le risque de gel est plus important lorsque le bateau reste à terre).
- Démonter et graisser les vannes passe-coque des circuits de refroidissement, les laisser ouvertes et vérifier les canalisations souples.
- Détendre les courroies d'alternateurs et de pompes.

Se reporter à la notice du motoriste pour tout ce qui concerne le moteur.

GREEMENT

- Rincer les espars à l'eau douce puis les brosser pour éliminer toute trace de sel.
- Graisser les ridoirs à l'aide de suif, de graisse graphitée ou autre (ne jamais utiliser de silicone ; voir les préconisations du fabricant).
- Vérifier la tension des ridoirs.
- Surveiller une éventuelle usure des ridoirs (due au frottement des cadènes si le gréement est détendu).
- Remplacer tout hauban ou étai présentant des fils coupés ou des coques.
- Vérifier l'état des cadènes et des tirants à l'intérieur.

VOILES

Pour éliminer les taches de gras, voir les préconisations du fabricant.
Éviter de stocker une voile mouillée afin d'empêcher l'apparition de moisissure.
Avant de plier la grand voile, examiner les points d'attache, les bordures, les coutures, les goussets de lattes pour détecter toute trace d'usure, de ragage ou de couture à reprendre.

Plier la grand voile en accordéon parallèlement à la bordure, puis la rouler aux dimensions du sac.

Profiter de la période d'hivernage pour faire effectuer par un voilier les éventuelles réparations.



avertissement

La mise en hivernage du moteur relève de la compétence d'un professionnel.

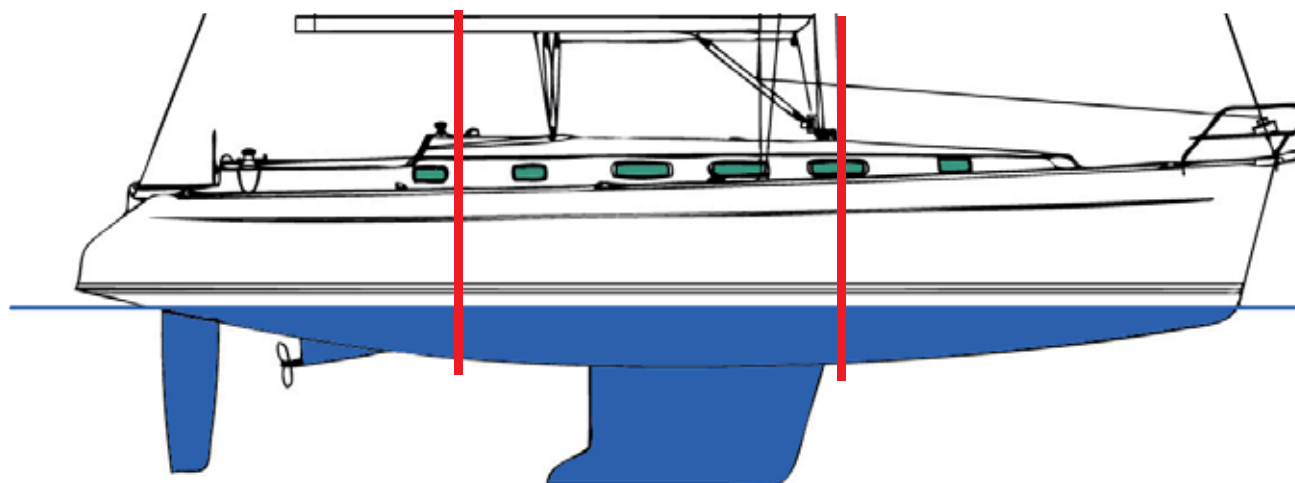
Selon l'emplacement du bateau, à flot ou à terre, la mise en hivernage est différente.

Vérifier la tension du gréement et le blocage des contre-écrous ou des goupilles d'axe.

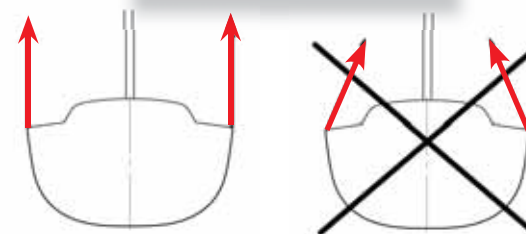
Mise à l'eau

- *Préparation*
- *Grutage*

PLAN DE POSITIONNEMENT DES BERS ET DES SANGLES DE GRUTAGE



POSITION DES SANGLES



Préparation

La première mise à l'eau de votre bateau est un instant primordial dans son existence.

La préparation et la manutention du bateau devront faire l'objet de soins et exigent compétence et professionnalisme.

Aussi, pour prétendre bénéficier de la garantie en cas de défaillance de certains matériels, la première mise à l'eau et les premiers essais des divers équipements doivent être effectués par votre concessionnaire BENETEAU.

Dans le cas où vous seriez amené à effectuer vous même les opérations de mise à l'eau par la suite, il conviendrait de prendre les précautions suivantes :

- Prévoir la mise en place des pieds de sondeur et de speedomètre si vous souhaitez en équiper votre bateau.
- Rentrer les capteurs de ces appareils dans leurs logements (risque de détérioration par les sangles de levage).
- Vérifier la propreté des crépines d'aspiration d'eau.
- Fermer toutes les vannes de prise d'eau et d'évacuation (évier, lavabo, WC, moteur).
- Vérifier le bon état de l'anode et sa bonne mise en place. L'anode ne doit jamais être peinte.

Grutage

- Installer une amarre avant, une amarre arrière et des pare-battages.
- Au moment du grutage, vérifier que les sangles ne portent sur aucun appareil (sondeur, speedomètre, etc.) ni sur l'hélice. Positionner les sangles en fonction des symboles présents sur la coque.

Le crochet de grue devra être équipé d'un portique ou d'un système écarteur portant deux sangles. Les sangles ne doivent pas être accrochées directement au crochet, car ceci provoquerait des efforts de compression anormaux sur la coque.

- Effectuer le grutage en douceur. Contrôler le mouvement du bateau à l'aide des amarres.

La qualité de réalisation des opérations de mise en service conditionne le bon fonctionnement ultérieur de l'ensemble des équipements de votre bateau.

Nous vous recommandons fortement de faire effectuer ces opérations délicates de grutage par un professionnel.



danger

Ne pas rester à bord ni sous le bateau pendant le grutage.

Sécurité

- **Prévention**
Prévention
- **Circuit de gaz**
Circuit de gaz
- **Lutte contre l'incendie**
Lutte contre l'incendie
- **Assèchement**
Assèchement
- **Equipements de sécurité**
Equipements de sécurité
- **Visibilité**
Visibilité

Prévention

L'EQUIPAGE

Pour votre sécurité et celle de votre équipage, quelques principes de base doivent être respectés :

- Avant toute navigation, vérifiez le contenu, l'emplacement, les dates de validité du matériel de sécurité. Vérifiez également l'emplacement et la validité des documents officiels.
- Informez l'équipage de l'emplacement du matériel de sécurité, de son fonctionnement ainsi que des procédures élémentaires de sécurité.
- En navigation, soyez à même d'indiquer votre position de façon précise en permanence. En cas d'incident à bord et de demande d'assistance, ce sera la première question que l'on vous posera.

LE BATEAU

Dans un souci de prévention et pour pouvoir répondre sereinement aux principaux dangers auxquels vous risquez d'être confronté à bord (feu, voie d'eau), apprenez à reconnaître et à localiser les divers éléments qui pourraient en être à l'origine ainsi que les équipements pour les contrer.

Risque de feu :

- Circuit électrique (chapitre 8)
- Moteur (chapitre 9)
- Circuit gaz (chapitre 7)

Risque de voie d'eau :

- Plomberie (chapitre 7)



avertissement

Ne pas dépasser le nombre de personnes indiqué dans le chapitre CARACTERISTIQUES.

Sans tenir compte du nombre de personnes, le poids total des personnes et de l'équipement ne doit jamais dépasser la charge maximale recommandée par le constructeur. Utiliser les places assises prévues à cet effet.



conseil - recommandation

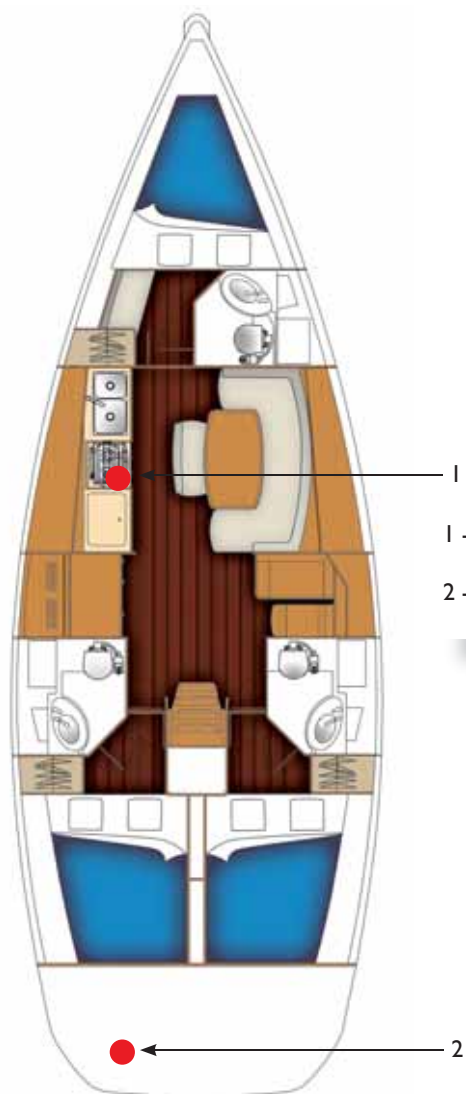
Equiper les enfants (et suivant la météo, l'ensemble de l'équipage) de brassières ou de harnais.



conseil - recommandation

En situation d'urgence, il est impératif de pouvoir localiser rapidement tous les équipements de sécurité adéquats.

CIRCUIT DE GAZ



1 - Robinet de gaz.

2 - Détendeur dans boîte à gaz.

ROBINET DE GAZ



Mêmes emplacements sur autre version d'aménagement.

Circuit de gaz

CONSIGNES DE SECURITE

Fermer les vannes avant tout changement de bouteille et immédiatement en cas d'urgence.

S'assurer que les vannes des appareils sont fermées avant d'ouvrir la vanne de la bouteille ou celle de la tuyauterie.

En cas d'odeur de gaz ou d'extinction accidentelle des flammes (malgré la coupure automatique de l'arrivée de gaz en cas d'extinction de la flamme), fermer les vannes des appareils. Créer un courant d'air pour évacuer les gaz résiduels. Rechercher l'origine du problème.

Tester régulièrement le système de gaz afin de détecter d'éventuelles fuites.

Vérifier toutes les connexions en utilisant une solution savonneuse ou solution de détergent, en fermant les vannes des appareils et en ouvrant la vanne de la bouteille.

Si une fuite est détectée, fermer la vanne de la bouteille et réparer avant toute nouvelle utilisation.

Les appareils consomment l'oxygène de la cabine et rejettent des produits de combustion. Ventiler le bateau pendant l'utilisation des appareils.

Verrouiller le réchaud four hors utilisation pour éviter la détérioration des tuyaux en navigation.

Ne jamais gêner l'accès rapide aux composants du circuit de gaz.

Maintenir les bouteilles vides déconnectées et leurs vannes fermées.

Maintenir les protections, couvercles, capots et bouchons en place.

Stocker les bouteilles vides et de réserve sur le pont ou dans un coffre ventilé vers l'extérieur.

Ne pas utiliser le compartiment de la bouteille de gaz pour le rangement d'équipement. Utiliser uniquement le compartiment qui leur est imparti pour stocker les bouteilles de gaz.

Contrôler régulièrement et remplacer les tuyaux souples reliant la bouteille à une extrémité du circuit et le réchaud à l'autre, en fonction des normes et des règlements en vigueur dans votre pays.

Faire attention à ne pas détériorer le filetage de la bouteille sur lequel se monte le détendeur.

Vérifier l'état du détendeur tous les ans et le changer si nécessaire. Utiliser des détendeurs identiques à ceux installés.

Faire effectuer les éventuelles réparations par une personne compétente.



danger

**Ne pas fumer, ne pas utiliser de flamme nue pendant le remplacement de la bouteille de gaz.
Ne jamais utiliser de flamme pour détecter une fuite.**



attention

Ne jamais laisser un appareil en fonctionnement sans surveillance.

Ne pas obstruer les ouvertures de ventilation et laisser au moins la porte ouverte.

Ne pas utiliser le four ou le réchaud comme chauffage d'appoint.

PRECONISATION D'EMPLACEMENT DES EXTINCTEURS

Les extincteurs doivent se situer à moins de 5 m de toutes couchettes.
Un extincteur doit être placé obligatoirement à moins de 2 m de l'orifice extincteur du moteur.
Un extincteur ou une couverture anti-feu (ISO 1869) doit être placé à moins de 2 m de tout appareil à flamme.
Un extincteur doit se trouver à moins de 1 m du poste de barre.

- Extincteur
- Orifice de décharge d'extincteur

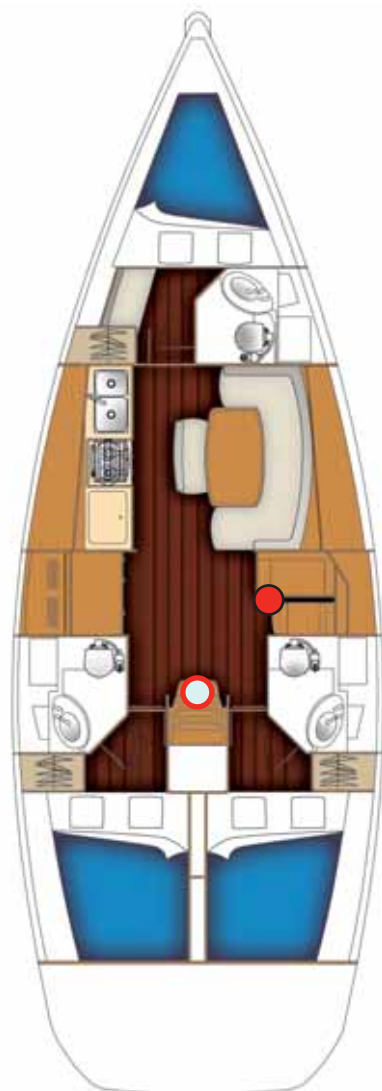
ORIFICE DE DECHARGE
D'EXTINCTEUR



ISSUES DE SECOURS EN CAS D'INCENDIE



Issue de secours



Mêmes emplacements sur autre version d'aménagement.

Lutte contre l'incendie

Le bateau est livré sans extincteur.

Veiller à :

- Equiper le bateau d'extincteurs suivant l'application du règlement du pays où le bateau est immatriculé.
- Faire vérifier les extincteurs suivant les prescriptions indiquées.
- Faire remplir ou remplacer les extincteurs par du matériel identique, s'ils sont déchargés ou périmés.
- S'assurer que les extincteurs sont accessibles quand le bateau est occupé.
- Indiquer à l'équipage :
 - . l'emplacement et le fonctionnement des extincteurs,
 - . l'emplacement de l'orifice de décharge d'extincteur dans le compartiment moteur,
 - . l'emplacement des issues de secours.

REGLES ESSENTIELLES DE PRUDENCE

Ne jamais :

- Obstruer les passages vers les issues de secours.
- Obstruer les commandes de sécurité (vannes de fuel, vannes de gaz, interrupteurs électriques).
- Obstruer l'accès vers les extincteurs placés dans des placards ou équipets.
- Laisser le navire inoccupé avec un réchaud ou un chauffage allumé.
- Utiliser des lampes à gaz dans le navire.
- Modifier les systèmes du navire (électrique, gaz ou carburant).
- Remplir un réservoir ou changer une bouteille de gaz pendant le fonctionnement d'un moteur, un réchaud ou chauffage.
- Fumer en manipulant des carburants ou du gaz.

Ne pas installer de rideaux en suspension libre ou autres tissus à proximité ou au-dessus des appareils de cuisson ou autres appareils à flamme nue.

Veiller à la propreté des cales et vérifier à intervalles réguliers l'absence de vapeurs ou de fuites de carburant et de gaz.

Ne pas stocker les produits combustibles dans le compartiment moteur. Si des produits non combustibles sont conservés dans le compartiment moteur, ils doivent être fixés pour empêcher leur chute sur la machine et ne pas obstruer l'accès.

PROCEDURE A SUIVRE EN CAS D'INCENDIE

- Arrêter le moteur s'il est en marche.
- Couper l'alimentation électrique, l'alimentation en carburant, l'alimentation gaz.
- Couper toute arrivée d'air sur le foyer (étouffer le feu à l'aide de couvertures).
- Tenir l'extincteur verticalement et viser la source du feu.

Si le feu s'est déclaré dans la cale moteur :

- Arrêter le moteur s'il est en marche.
- Couper l'alimentation électrique, l'alimentation en carburant, l'alimentation gaz.
- Bloquer l'arrivée d'air en bouchant à l'aide de serviettes les prises d'air moteur, aspiration et extraction.
- Projeter le produit extincteur par l'orifice prévu à cet effet.
- S'assurer que l'incendie est complètement circonscrit.
- Ouvrir les panneaux d'accès à la cale pour éventuellement procéder aux réparations.

Les extincteurs font partie de l'équipement de sécurité obligatoire.



avertissement

En cas de remplacement d'éléments de l'installation de lutte contre l'incendie, n'utiliser que des éléments appropriés, portant la même désignation ou ayant des capacités techniques et une résistance au feu équivalentes.



avertissement

N'utiliser les extincteurs au CO2 que pour combattre les feux électriques. Évacuer la zone immédiatement après la décharge pour éviter l'asphyxie. Aérer avant d'entrer.



conseil - recommandation

Toujours prévoir un extincteur à portée de main en cas de reprise de feu.

EMPLACEMENT VANNES CARBURANT ET GAZ, COUPE-BATTERIES



- 1 - Vanne gaz.
- 2 - Coupe-batteries.
- 3 - Vanne carburant.

Mêmes emplacements sur autre version d'aménagement.

Assèchement

Maintenir les cales avec le minimum d'eau possible.

Ne pas laisser les pompes tourner à vide, car cela risque de les détériorer.

Vérifier visuellement à intervalle régulier le fonctionnement de chaque pompe de cale.

Vérifier que les points ou crépines d'aspiration des pompes ne sont pas obstrués.

S'il y a des cloisons étanches isolant les points avant et arrière munies de vannes, celles-ci doivent être fermées en temps normal et uniquement ouvertes pour vidanger l'eau dans la cale principale.

Le bras de manoeuvre de la pompe doit rester accessible en toute circonstance.

Maintenir les vannes de coque, les drains de vidange des cockpits, les nables et autres dispositifs d'ouverture / fermeture dans la position fermée ou ouverte, selon le cas, pour minimiser le risque d'invasion.

PROCEDURE A SUIVRE EN CAS DE VOIE D'EAU

- Mettre sous tension la pompe de cale électrique.
- Si cela ne suffit pas à étaler le niveau d'eau, demander à un équipier d'actionner la pompe manuelle.
- Déterminer la nature de la fuite en goûtant l'eau, et en tirer les conséquences quant à la démarche à adopter (eau douce / fuite réservoir, eau de mer / voie d'eau extérieure).

POMPE DE CALE ÉLECTRIQUE

La mise sous tension de la pompe de cale électrique s'effectue au tableau électrique.

POMPE DE CALE DE SECOURS

La pompe de cale manuelle est située dans le cockpit.



avertissement

Le système de pompes de cale n'est pas prévu pour assurer la flottabilité du bateau en cas d'avarie grave.

EMPLACEMENT RADEAU DE SURVIE



● Radeau de survie

EMPLACEMENT RADEAU DE SURVIE



Équipements de sécurité

RADEAU DE SURVIE

Le radeau de survie est situé dans le coffre sous la porte de cockpit.

L'ouverture du coffre est possible uniquement lorsque la porte est rabattue.

L'utilisation du radeau de survie ne doit avoir lieu qu'en dernier recours.

LIGNE DE VIE

Les lignes de vie se fixent sur les taquets d'amarrage.

EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

Avant chaque navigation, faire l'inventaire des équipements de sécurité obligatoires en fonction de l'homologation et de la catégorie de conception du bateau ainsi que de la réglementation en vigueur dans votre pays.

Visibilité

La visibilité à partir du poste de pilotage peut être réduite ou obscurcie du fait d'angles importants dus à l'assiette du bateau ou en raison d'autres facteurs causés par une ou plusieurs des conditions suivantes :

- Chargement et distribution de la charge.
- Vitesse.
- Conditions de mer, pluie et embruns.
- Obscurité et brouillard.
- Lumière à l'intérieur du navire.
- Position des tauds supérieurs et latéraux.
- Personnes ou équipements amovibles situés dans le champ de visibilité du barreur.
- Gîte du voilier, les voiles réduisant la visibilité sous le vent.

Tenir compte de tous ces paramètres lors de la navigation et dans tous les cas s'assurer qu'aucun autre bateau ne se trouve sur votre route.



conseil - recommandation

Lire attentivement le manuel d'utilisation du radeau de survie avant de prendre la mer.

Les règles internationales pour prévenir les abordages en mer (COLREG) et les règles de route imposent une surveillance assidue et le respect de la priorité.

Mémoire personnel

Cachet du concessionnaire

Ce document n'est pas contractuel. Les descriptions, illustrations, etc sont données à titre indicatif. Nos modèles peuvent subir certaines modifications ou améliorations de série sans préavis.



